

MASTER EN SCIENCES – TECHNOLOGIES - SANTE
Mention : ECOLOGIE
Spécialité : Écosystèmes Tropicaux Naturels et Exploités

USAGES ET GESTION DU DOMAINE FORESTIER DE REGINA / SAINT-GEORGES, GUYANE FRANCAISE



SEVELIN-RADIGUET Pauline

Directeur de stage : DAVY Damien
co-encadrant : TRAISSAC Stéphane

Mise en perspective

Le présent travail s'inscrit dans la suite des études initiées par l'Observatoire Hommes / Milieux *Oyapock*, de l'INEE, Institut Ecologie et Environnement du Centre National de la recherche Scientifique (CNRS). Les différents OHM existant de par le monde sont fédérés dans un réseau, le ROHM, chargé de mutualiser leurs efforts et leurs compétences.

Créé en juin 2008, l'OHM *Oyapock* a pour but d'étudier les changements sociaux, économiques et environnementaux que va produire l'ouverture du pont transnational enjambant le fleuve Oyapock entre l'Amapá et la Guyane française.

Décrypter le passé, mesurer les perturbations, évaluer les changements à différentes échéances, modéliser et prévoir, constituer une banque de données, telles sont les missions qu'il s'est données, afin que les connaissances scientifiques produites servent d'outil d'aide à la décision pour les municipalités, les collectivités territoriales, les grands services de l'État et, bien sûr, les riverains.

Titres disponibles

COLLECTIF (2010). *Seconde rencontre transfrontalière des peuples amérindiens, nord-Brésil, Surinam, Guyane française : réseau d'acteurs et développement durable en faveur des communautés indigènes*, OHM Oyapock / Iepé, Cayenne-São Paulo, 93 p.

KONE Tchansia (2010). *L'agriculture à Saint-Georges de l'Oyapock : bilan et perspectives*, rapport d'étude, OHM Oyapock, Cayenne, 104 p.

AYANGMA Stanislas (2010). *Développement local et transformations foncières dans la commune de Ouanary*, rapport d'étude, OHM Oyapock, Cayenne, 21 p.

MARTINS FAURE Laurença (2010). *Dynamiques spatiales en zone frontalière : contribution à un diagnostic de l'économie des petits exploitants agricoles du nord de l'Amapá*, rapport d'étude, OHM Oyapock, Cayenne, 115 p.

DAVY Damien (2010). *La vannerie dans le bas Oyapock, un bien patrimonial partagé, A cestaria do baixo Oiapoque, patrimônio comum*, OHM Oyapock / PNRG, Cayenne, 20 p.

REINETTE Yann (2011). *Connaissance, conservation, circulation de l'agro-diversité dans un espace transfrontalier*, rapport d'étude, OHM Oyapock, Cayenne, 106 p.

GRENAND Pierre (2011). *Histoire des Palikur 1500-1925 : Synthèse à leur intention*, document de synthèse, OHM Oyapock, Cayenne, 57 p.

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements s'adressent à toutes les personnes rencontrées pendant ce stage. Ils s'adressent également aux nombreux informateurs de toutes les communautés visitées, pour leur disponibilité et leur gentillesse à mon égard, aux agents de l'Office National des Forêts de Régina et de Saint-Georges, MM ESCALIER et FAVERJON, pour leurs précieux renseignements sur le déroulement de l'exploitation forestière dans l'Est guyanais ainsi qu'à M. GINESTE pour m'avoir permis d'aller en forêt avec eux et prendre conscience des réalités du terrain.

Merci à Sylvain et Dany, précieux informateurs, qui m'ont facilité la rencontre de nombreuses personnes.

Je tiens à remercier également Mme BONJOUR, Responsable de la Maison de la Forêt et des Bois de Guyane, pour tous les contacts et toutes les connaissances de la filière bois de Guyane qu'elle a pu me transmettre ainsi que Carole et Damien HANRIOT de l'Ecomusée de l'Approuague-Kaw pour leur accueil sur Régina et leur partage de documents.

Sans oublier Damien DAVY, mon maître de stage, que je remercie pour avoir veillé au bon déroulement de cette étude, pour ses connaissances ethnologiques, ses conseils et sa patience de relecture de rapport.

Je remercie aussi Stéphane TRAISSAC, co-encadrant de cette étude, pour m'avoir guidée tout au long de ce stage et pour son optimisme à toute épreuve.

Enfin, je tiens à remercier toute l'équipe de l'Observatoire Hommes / Milieux « Oyapock » du CNRS qui m'a accueillie dans ses locaux et a partagé avec moi ses expériences, ses connaissances et m'a fait découvrir le monde de l'ethnologie.

Je n'oublie pas de remercier tous les relecteurs de ce mémoire et particulièrement mes parents, soutien moral qui reste toujours indispensable.

Photo de la page de garde : Pont en construction sur l'Oyapock, savane roche Virginie, exploitation illégale de bois, scierie de Cacao, étal de vannerie, canopée de la forêt tropicale guyanaise, piste d'exploitation forestière, îlet Sophia, pirogues sur l'Approuague, ancienne scierie à Régina.

Crédits photographiques : CRISTINOI, FAVERJON, SEVELIN-RADIGUET et TURCHETTI

Les opinions émises sont personnelles et n'engagent pas l'UMR. EcoFoG ou ses tutelles.

USAGES ET GESTION DU DOMAINE FORESTIER DE REGINA / SAINT-GEORGES, GUYANE FRANCAISE

Sommaire

Introduction	3
1 Cadre de l'étude	5
1.1 La forêt de Guyane	5
1.2 L'Observatoire Hommes/Milieus « Oyapock »	6
1.3 Choix du site d'étude.....	6
1.4 Objectifs et intérêts.....	6
2 Problématique et méthodologie	9
3 Limites de l'étude	9
4 Résultats.....	13
4.1 La filière bois de l'Est guyanais.....	13
4.1.1 Les essences exploitées.....	19
4.1.2 Les difficultés de l'exploitation forestière dans l'Est guyanais.....	20
4.1.3 Organigramme de la filière bois du domaine forestier de Régina / Saint-Georges	20
4.2 Les usages de la forêt par la population locale	22
4.2.1 L'utilisation de produits ligneux par la population	26
4.2.1.1 L'exploitation illégale	26
4.2.1.2 Importation du Brésil	28
4.2.2 L'utilisation de produits forestiers non ligneux.....	28
4.2.3 La forêt, lieu de loisirs	29
4.2.4 Voies d'accès au domaine forestier	31
5 Discussion.....	33
5.1 Perspectives sur la filière bois dans l'Est guyanais.....	33
5.2 La forêt de Régina / Saint-Georges : lieu d'une importante pratique culturelle	33
Conclusion	45
Bibliographie	47
Listes des illustrations	I
Liste des Annexes	III
Annexes	V

Introduction

Comparée aux forêts des autres pays du Plateau des Guyanes (Surinam et Guyana), aux forêts de l'Amazonie brésilienne ou encore aux autres forêts tropicales humides de l'Afrique et de l'Asie, la forêt de Guyane française a été jusqu'à présent privilégiée sur le plan de la conservation de ses espèces animales et végétales (FORGET & *al.*, 1998). Ceci s'explique, en partie, par le fait que la densité de population de cette région est très faible (de l'ordre de deux habitants au km²) et qu'elle est essentiellement concentrée le long du littoral et des fleuves (INSEE, 2010).

Toutefois la croissance démographique de la Guyane française est très importante (+ 3,9 % par an sur les 10 dernières années) (IEDOM, 2010), induisant inévitablement le développement d'infrastructures urbaines remplaçant les espaces naturels. La croissance démographique implique aussi une augmentation de la demande en bois d'œuvre du département et requiert une augmentation permanente de l'activité d'exploitation forestière.

La forêt guyanaise est également le siège de bien d'autres activités. Bien entendu, l'exploitation du bois est une activité économique importante pour la région, mais elle assure aussi aux populations locales, telles que les Amérindiens, les Créoles ou les Brésiliens, une partie de leurs moyens de subsistance qui n'est pas à négliger. La forêt fait également l'objet de nombreuses recherches scientifiques qui ont pour but de mieux connaître le massif forestier, la faune et la flore qui le composent. Les activités touristiques d'aventure, elles aussi, sollicitent de plus en plus les espaces forestiers (BRUNAU & DEMENOIS, 2003).

Notons également la situation politique et économique particulière de la Guyane française, à la fois Département d'outre-mer et Région Ultra Périphérique de l'Europe, faisant de la France le seul pays de l'Union Européenne producteur de bois tropicaux (ITD. Eu, 2010).

Se pose ainsi la question de savoir comment gérer durablement les ressources et comment maintenir la diversité des zones naturelles de plus en plus sollicitées, tout en conservant les activités nécessaires au développement de la région et à la vie des communautés.

De par son contexte frontalier avec le Brésil et par son importance grandissante dans l'activité de l'exploitation forestière en Guyane française (ONF, 2007), le domaine forestier de Régina / Saint-Georges fait l'objet de cette étude.

Une première partie va tenter de quantifier et de qualifier le niveau d'importance de l'exploitation forestière dans ce domaine.

Une deuxième approche de l'étude va être de qualifier les usages de la forêt que font les différentes communautés de la zone étudiée afin de déterminer si les espaces forestiers ont encore un rôle important dans le mode de vie des populations.

1 Cadre de l'étude

1.1 La forêt de Guyane

La Guyane française est la région la plus boisée de France (LERMYTE, 2007). Le territoire est recouvert à 98 % par la forêt amazonienne, ce qui représente près de 8,082 millions d'hectares et plus du tiers de la surface forestière française (FAO, 2011). Une autre particularité de la forêt guyanaise est sa grande richesse floristique. On estime à plus de 5 500 le nombre d'espèces de plantes vasculaires (GRANVILLE & *al.* 1996, in ONF, 2009a) et on recense plus de 1 200 espèces de ligneux réparties dans près de 70 familles (FAO, 2005).

Parmi les 8 millions d'hectares de la forêt guyanaise, 7,5 millions appartiennent au domaine privé de l'État. Sa gestion a été déléguée à l'Office National des Forêts (ONF) depuis 1967 (BORDERES, 2003) pour une partie (5,5 millions d'hectares) et au Parc Amazonien de Guyane, Parc national, créé en 2007 pour l'autre (2 millions d'hectares) (IEDOM, 2010). Les 0,5 millions d'hectares de forêt restants sont des forêts privées.

En Guyane, 1 300 000 ha de forêts aménagées (ONF, 2009b) appartenant au domaine forestier permanent sont accessibles à l'exploitation forestière. Ce domaine est localisé sur la bande côtière, sur 70 km de profondeur, seule partie accessible par la route et géré par l'ONF. Il s'inscrit dans l'économie locale, où la forêt est mise en valeur et exploitée pour son bois d'œuvre.

La forêt est le siège d'un nombre important d'activités professionnelles, comme l'exploitation forestière mais aussi personnelles, liées aux différents usages que la population fait de la forêt.

Le domaine forestier de Régina / Saint-Georges, localisé à l'est de la Guyane (Annexe 1), a été rendu accessible assez tardivement, suite à la création de la route nationale 2 (RN2) en 2003 (BOUDOUX d'HAUTEFEUILLE, 2010), reliant Cayenne à Saint-Georges de l'Oyapock, grâce à la construction du pont sur l'Approuague. Ce domaine forestier a plusieurs particularités. C'est le domaine forestier le plus à l'est de la Région et sa limite sud est en contact avec le fleuve Oyapock, frontière naturelle avec le Brésil. La création d'un pont binational entre le Brésil et la Guyane implique un questionnement de l'impact de ce changement sur la vie quotidienne de la population guyanaise, particulièrement à Saint-Georges de l'Oyapock, ainsi que sur les usages du domaine forestier. L'Observatoire Hommes/Milieus (OHM) « Oyapock » du CNRS a voulu étudier ce phénomène.

1.2 L'Observatoire Hommes/Milieus « Oyapock »

Les Observatoires Hommes/Milieus (OHM), ont été créés à l'initiative de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Au 1^{er} janvier 2011, six Observatoires Hommes/Milieus sont officiellement créés et reconnus par l'INEE (ROBERT, 2011).

Les OHM sont centrés sur des espaces où les relations Hommes/Milieus sont très fortement influencées par un fait anthropique majeur. Leur principe est d'étudier les changements écologiques et socio-économiques induits par la modification plus ou moins brutale d'une situation à un endroit donné et ayant une influence sur le plan économique, social et environnemental. Ils observent comment les populations essaient de se restructurer.

Suite à la décision des États français et brésilien de construire un pont traversant le fleuve Oyapock afin de relier le Brésil à la Guyane française, un nouvel Observatoire des relations Hommes/Milieus a été inauguré en juillet 2008 en présence de Madame Catherine BRECHIGNAC, Présidente du CNRS (PAVE & FORNET, 2010). Le pont reliera Oiapoque, ville sur la rive brésilienne appartenant à l'État fédéré d'Amapá et Saint-Georges de l'Oyapock, sur la rive française.

Cet Observatoire s'est fixé pour but d'offrir aux collectivités locales, aussi bien municipalité, département et région que services de l'État, un ensemble cohérent de données et d'analyses scientifiques. Celles-ci pouvant apporter, dans l'établissement des priorités, une aide importante à la décision dans une perspective assumée de développement durable et d'épanouissement des communautés.

Il est consacré à l'étude pluridisciplinaire des dynamiques régionales, selon quatre axes : une dynamique des peuplements humains, une dynamique environnementale, une dynamique économique et enfin, une dynamique identitaire cherchant à connaître comment cohabitent, se lient, se heurtent les différentes communautés présentes sur le bassin du bas Oyapock (GRENAND, 2011).

1.3 Choix du site d'étude

L'Observatoire Homme/Milieus de l'Oyapock concentre ses études sur le bourg de Saint-Georges de l'Oyapock, pour lequel les impacts du pont vont être directs et nécessitent un approfondissement des connaissances socio-économiques. On peut cependant noter que le domaine forestier Régina / Saint-Georges est réparti sur 3 communes. 62 % du domaine forestier se trouvent sur la commune de Régina, 34 % sur la commune de Saint-Georges de l'Oyapock et 4 % sur celle de Ouanary (ONF, 2007). Il paraît donc pertinent d'élargir l'étude à Régina afin de déterminer plus précisément les acteurs forestiers et le rôle de toute la population sur le domaine. Le village de

Ouanary, bien qu'il soit sur le domaine forestier, est très éloigné du site et n'a donc pas d'influence directe sur celui-ci (ONF, 2007). Il n'a pas été pris en compte dans cette étude.

La commune de Saint-Georges de l'Oyapock est située sur le flanc est de la Guyane française, à la frontière avec le Brésil. Elle possède une population de plus de 4 000 habitants en 2011 d'après le maire, Mme MATHURIN BROUARD et connaît une croissance de 7 % par an (MANUSSET, 1999). La population de Saint-Georges est très hétérogène. Elle est composée d'Amérindiens (Palikur, Karipun et Galibi-Marworno) représentant près de 25 % de la population, de Créoles et Saramaka (25 %), de Brésiliens (38 %) et de Métropolitains (12 %) (estimation OHM « Oyapock », 2011), les Brésiliens et les Amérindiens représentant environ les deux tiers de la population. En l'absence de chiffre officiel, les proportions de chaque communauté sont une estimation : en effet, on note la présence de nombreux illégaux et le classement ethnique n'est pas autorisé par la loi.

Régina est située à 70 km au sud-est de Cayenne et à 35 km de l'embouchure du fleuve l'Approuague (JOLIVET, 1968). Cette commune regroupe les zones de l'Approuague et de Kaw. Elle est composée du bourg et de différents villages : le village des Amérindiens (représentant 29 % de la population de Régina d'après M. ANATOLE, maire de Régina) sur la piste Inéry à l'entrée du bourg, le village brésilien (13 % de la population) en bordure de fleuve et le village hmong sur la piste Corosony (27 % de la population). On y trouve également des Créoles (22 %) et des Métropolitains (9 %). S'ajoute à Régina le bourg de Kaw où une cinquantaine de personnes vit toute l'année.

Le recensement de 2007 comptabilisait 826 personnes sur la commune (INSEE, 2011). Actuellement, M. ANATOLE estime la population de sa commune à près de 600 habitants et à près de 1 500 en comptant les illégaux.

La forêt de Régina / Saint-Georges fait partie du domaine forestier privé de l'État et est gérée par l'Office National des Forêts. Elle couvre 375 446 ha répartis en plusieurs séries (ONF, 2007). Une série de production de bois d'œuvre représentant 66,2 % du domaine, soit 248 871 ha ; c'est cette partie qui intéresse notre étude. S'ajoutent ensuite une série de protection physique et générale des milieux et des paysages couvrant 12,8 % du domaine, soit 48 029 ha, ainsi qu'une série de zones naturelles d'intérêt écologique sur 21 % du domaine, équivalent à 78 546 ha (Annexe 2).

La forêt de Régina / Saint-Georges possède plusieurs particularités. Sur une partie de son périmètre, elle est frontalière avec le Brésil. Aussi constitue-t-elle une grosse partie du bassin d'approvisionnement de l'Est guyanais et représente-t-elle 30 % du volume de bois exploité en Guyane (ONF, 2007).

1.4 Objectifs et intérêts

Cette étude est menée dans le but de connaître les différents usages de la forêt du domaine de Régina / Saint-Georges et de déterminer ses acteurs. Dans un premier temps, elle cherche à caractériser et localiser l'activité d'exploitation forestière dans la zone étudiée et ensuite à déterminer le fonctionnement des différents acteurs de la filière bois.

Dans un second temps, est menée une analyse des activités forestières de la population des bourgs concernés. Cette étude se concentre sur les usages que les différentes communautés font des diverses ressources forestières. Cela nous permettra de déterminer l'importance que revêt encore la forêt pour eux.

L'intérêt de cette étude est de pouvoir définir le potentiel attractif de la forêt de Régina / Saint-Georges et permettre une meilleure conservation de la ressource. Les connaissances sur les usages des différentes communautés constituent la base de toute réflexion cherchant à implanter des stratégies de développement durable.

Cette étude appuie également une partie de sa réflexion sur le contexte frontalier avec le Brésil, dans le but d'essayer d'élargir les perspectives de l'exploitation forestière en Guyane française et de déterminer les changements possibles des usages de la forêt après la construction du pont transfrontalier.

2 Problématique et méthodologie

Les informations recueillies pendant cette étude doivent servir à répondre aux différentes questions posées :

- Où se situe l'exploitation forestière dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges ?
- Quelle est l'organisation de la filière bois ?
- Quels usages les populations font de la forêt ?
- Les différentes communautés vivant à Régina et à Saint-Georges ont-elles toutes le même impact sur la forêt ?
- Les activités liées à la forêt sont-elles différentes selon les classes d'âges ?
- La fréquentation de la forêt est-elle dépendante des activités des populations ?

Pour répondre aux différents objectifs, une recherche bibliographique a été menée en premier lieu. Elle a eu pour but d'identifier les différents interlocuteurs à rencontrer. Toute personne liée de près ou de loin à la filière bois et à la forêt de Régina / Saint-Georges apporte des connaissances supplémentaires.

Après avoir sélectionné les interlocuteurs à rencontrer, trois catégories d'acteurs ont été caractérisées. Une première catégorie regroupe les personnes travaillant le bois de manière professionnelle (exploitants forestiers, scieurs, menuisiers, artisans...). Une deuxième représente les populations locales et une troisième, les personnes politiques, structures de recherches, concessions touristiques et autres groupements liés aux usages de la forêt.

Les données ont été récoltées durant 6 mois, de janvier à juin 2011, sous forme d'entretiens semi-directifs qualitatifs et quantitatifs, de discussions, de réunions. Pour chacune des deux premières catégories d'acteurs, un questionnaire a été le support des enquêtes (Annexe 3 et Annexe 4).

Le questionnaire d'enquête utilisé pour la population locale a été proposé à 70 informateurs et vise à connaître tous les usages que les habitants peuvent tirer de la forêt, que ce soit au niveau de l'utilisation directe de bois ou des produits forestiers non ligneux (PFNL) tels les fruits, les feuilles de palmier ou les lianes. Ce questionnaire informe également sur les pratiques de chasse et de loisirs de la population. Toutes ces réponses permettent d'avoir un aperçu qualitatif des activités sur le domaine forestier. Les résultats ont été dépouillés selon l'origine culturelle des informateurs, permettant ainsi de déterminer pour quelles communautés le domaine forestier reste un lieu d'activité très important.

La fréquence des activités est aussi détaillée ; elle permet de préciser l'aspect quantitatif des usages de la forêt. La question portant sur la demande d'accord de prélèvement à l'ONF sert à savoir si la population a connaissance des réglementations en vigueur sur le domaine forestier de l'État et si celles-ci sont appliquées ou non.

Dans le cadre de cette étude menée pour l'Observatoire Hommes/Milieu, il est apparu intéressant d'un point de vue socio-économique de faire apparaître dans ce questionnaire l'opinion de la population sur la construction actuelle du pont entre le Brésil et la Guyane française et de tenter de percevoir dans quelle mesure celui-ci va influencer sur l'usage de la forêt.

Le questionnaire utilisé pour les personnes exploitant le bois de manière professionnelle est plus technique. Il renseigne sur la nature du travail, sur l'essence des bois exploités et leur quantité, ainsi que sur la destination des produits travaillés. Les projets des entreprises, si elles en ont, sont également renseignés.

Les résultats pour la troisième catégorie ont été récoltés sous forme d'entretiens. Ceux-ci ne n'étaient pas cadrés et chaque intervenant a pu apporter ses connaissances sur la filière bois.

Un tableau résumant les collectes de données est présenté en Annexe 5.

La méthode d'échantillonnage utilisée pour analyser les activités personnelles des populations est une méthode d'échantillonnage structurée. Elle consiste à tenir compte d'informations et de connaissances préalables afin d'orienter l'échantillonnage. Ici, seule la population locale masculine sera interrogée car les femmes ne vont pas ou très peu en forêt (DAVY, 2007). La tranche d'âge étudiée est déterminée selon la fréquentation de la forêt. Elle s'étend de 15 ans, âge où les jeunes commencent à aller en forêt, à 90 ans où la plupart des personnes rencontrent trop de contraintes physiques pour se déplacer. La communauté hmong n'est pas non plus interrogée car ses activités sont principalement axées sur l'agriculture (GERAUD, 1993). Ce choix d'échantillonnage est justifié par le fait que l'objectif principal est de qualifier les différents usages puis de les quantifier, si cela est possible, afin d'en mesurer l'impact sur la forêt. Il est important de rencontrer un grand nombre d'interlocuteurs afin de recouper les différents discours et ainsi d'écarter les éléments douteux tout en gardant un maximum d'information.

Les informations récoltées durant les questionnaires ont été classées, sous tableur Excel, par enquête et par question sous forme de grille de résultats. Elles ont été analysées par le biais de tableaux et de figures pour répondre aux problématiques posées. Le test du Chi2 avec un risque d'erreur α de 10 % a été utilisé pour vérifier la significativité des résultats.

Les différentes périodes de terrain m'ont également offert la possibilité d'assister à plusieurs réunions. Celles-ci m'ont permis de connaître et de mieux apprécier les différents projets de développement des communes concernées ainsi que les problèmes rencontrés par la population et les élus pour les mener à bien.

3 Limites de l'étude

Un point critiquable à cette étude est la méthode d'échantillonnage. En effet, celle-ci est adaptée au traitement de données qualitatives, permettant d'obtenir un maximum d'informations. En revanche, la méthode n'est pas adaptée au traitement de données quantitatives. Elle ne permet pas par conséquent d'avoir une bonne analyse et donc des résultats suffisamment fiables. Néanmoins, nous considérons que les données quantitatives obtenues apportent des informations intéressantes à analyser même si elles méritent d'être nuancées.

Un autre point important à souligner est que les résultats sont obtenus en se basant sur la bonne foi des personnes interrogées. Des éléments de réponses ont pu être omis, soit par simple oubli, par exemple pour les pratiques qui ne sont plus courantes, soit volontairement, pour passer sous silence des pratiques plus ou moins illégales. Nous entrons alors dans le champ des représentations et des discours, domaines étudiés par les sociologues et anthropologues, ne faisant pas l'objet de notre étude.

Les réponses peuvent également manquer de précision. Par exemple, les essences de bois ne sont pas toujours connues par la population. Les notions du temps peuvent aussi être différentes selon les communautés, c'est pourquoi les fréquences d'activité sont déterminées en classes (souvent, parfois, rarement). Les résultats perdent de leur précision mais peuvent être comparés.

L'étude de la filière bois nécessite de remettre à jour en permanence les informations recueillies. L'activité d'exploitation n'est pas très stable et en perpétuelle évolution de par la saisonnalité et l'instabilité de certains ouvriers et des exploitants eux-mêmes. C'est pourquoi les résultats présentés dans cette étude ne seront peut-être plus valables dans quelques mois. Ils permettent néanmoins de faire un état des lieux de la filière bois à un temps donné. Les résultats concernant les usages de la forêt par la population sont plus stables, bien que les pratiques évoluent de génération en génération.

4 Résultats

4.1 La filière bois de l'Est guyanais

L'activité d'exploitation en milieu tropical n'est pas régulière dans le temps, notamment en raison des différentes saisons qui modifient l'accessibilité au terrain. L'exploitation forestière dans ce domaine présente une grosse différence d'activité entre le secteur de Régina et le secteur de Saint-Georges. Le Tableau 1 présente les différents titulaires de parcelles forestières du domaine ainsi que leurs caractéristiques.

Tableau 1 : Exploitations forestières dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges

Entreprise titulaire de parcelles forestières	Gérant de l'entreprise	Activité	Localisation de l'exploitation	Taille de l'exploitation en cours	Quantité de grumes sorties par an	Nombre d'employés	Destination du bois	Remarques
Oyapock Menuiserie	José FEREIRA	exploitation/ scierie mobile/ menuiserie	Piste Saut Maripa Saint-Georges	300 ha	600 m ³	1	*Particuliers de Cayenne, de Saint-Georges *Entrepreneur Louison	Arrêt forcé de l'activité d'exploitation le 21 février 2011 pour cause d'endettement.
Equatorium	Vagner RODRIGUES DOS SANTOS	exploitation/ scierie mobile	Piste Saut Maripa Saint-Georges	84 ha	1 000 m ³	4	*Particuliers de Cayenne *Entrepreneur Louison	
Angélique	Jorge CARDOSO	exploitation/ scierie mobile	Piste Saut Maripa Saint-Georges	80 ha	500 m ³	3	*Menuiseries de Cayenne et de Saint-Georges *Particuliers de Saint-Georges	
Scierie Moderne	Marcella HALHOUL	exploitation/ scierie mobile/ menuiserie	Piste Saut Maripa Saint-Georges	129 ha	900 m ³	3	*Marché avec le conseil général *Particuliers de Saint-Georges et de Cayenne	
Forestière Amazonia	Aline GUTH	exploitation	Piste de la rivière Mataroni Régina	1 700 ha	13 000 m ³	18	*Scierie Cacao	
Scierie PATOZ	Claude MONTEMONT	scierie	Piste de la rivière Mataroni Régina	1 000 ha	4 000 m ³	23	*Scierie PATOZ	Possède un autre contrat d'approvisionnement sur la piste de Bélizon. Sous-traite toute l'exploitation à l'entreprise Maillet Forestal.
Scierie LARIVOT	Olivier TALAGRAND	exploitation/ scierie	Piste Kapiri Régina	1 600 ha	2 900 m ³	81	*Scierie du LARIVOT	Possède un autre contrat d'approvisionnement sur la piste de Bélizon. Sous-traite l'exploitation de la piste Kapiri à Johny NEYRAT

L'activité d'exploitation forestière actuelle à Saint-Georges se limite à 3 petits exploitants. Chacun possède une parcelle de petite taille sur laquelle est installée une unité de sciage. La particularité de l'exploitation à Saint-Georges est la transformation du bois sur place. Une seule piste forestière est ouverte dans la zone de Saint-Georges, avant le bourg : la piste de Saut Maripa (Annexe 1). Les entreprises présentes sur la piste sont de petites structures qui emploient une à quatre personnes et possèdent peu de matériel d'exploitation. Elles ont toutes une petite unité de sciage, d'une valeur de 15 000 euros, appelée « scie mobile » à usage manuel (Photo 1 ; Annexe 6). Elles sont également en possession de bulldozers, utilisés pour le débusquage des grumes du lieu d'abattage à la piste, de skidders permettant d'amener les grumes de la piste jusqu'au camion de transport ou jusqu'au parc de rupture, et de tracteurs. Le matériel n'est pas toujours en bon état ou n'est pas adapté au travail d'exploitation ; il est le plus souvent acheté d'occasion. Toutes ces conditions rendent l'exploitation forestière complexe et ne permettent pas de prélever plus de 1 000 m³ par an par exploitant.

Ces petites exploitations ne font pas de stockage durant la saison sèche. Elles exploitent pendant toute l'année bien que seule l'activité de bucheronnage soit autorisée en cette période et ne prélèvent le bois que quand des commandes leur sont passées.

Les principaux clients de ces exploitants sont des particuliers et les menuisiers de Saint-Georges et de Cayenne. Un entrepreneur du bâtiment de Cayenne achète également le bois chez les petits scieurs de Saint-Georges où les tarifs sont avantageux par rapport aux grosses scieries industrielles de Cayenne. Le m³ d'angélique est vendu entre 500 et 600 euros par les petites scieries mobiles tandis que chez les grosses scieries, il est vendu entre 720 et 1 200 euros le m³ scié brut.

Dans le secteur de Régina, l'activité d'exploitation est plus développée. Les entreprises sont plus importantes, elles possèdent davantage de personnel, davantage de matériel et peuvent donc prélever plus de grumes (Tableau 1). Trois grosses entreprises sont en possession de parcelles forestières sur le domaine, deux scieries et un exploitant.

La scierie PATOZ détient deux contrats d'approvisionnement, un dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges sur la piste de la rivière Mataroni et un sur la piste de Bélizon. La scierie soustrait toute son activité d'exploitation à l'entreprise Maillet Forestal. L'exploitation sur le domaine de Régina / Saint-Georges, représente 50 % du volume annuel de grumes exploitées par l'entreprise. Elle y prélève essentiellement de l'angélique.

La scierie du LARIVOT possède 3 contrats d'approvisionnements, un dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges sur la piste Kapiri, un sur la piste de Bélizon et un dans le secteur de Kaw. L'entreprise exploite le secteur de Bélizon et soustrait l'activité à Johnny NEYRAT pour le secteur de Régina. L'exploitation à Régina représente 10 à 15 % du volume annuel de grumes exploitées par l'entreprise. L'essence coupée dans cette zone est exclusivement l'angélique ; les autres sont

prélevées à Bélizon, zone plus diversifiée en essences commerciales, d'après M. MONTEMONT, gérant de la scierie du LARIVOT.

Les sous-traitants exploitent le bois exclusivement pour les scieries titulaires des parcelles forestières et sont rémunérés par ces dernières au m³ exploité. Ils sont propriétaires de leur matériel et livrent les grumes directement à la scierie.

La troisième entreprise, Société Forestière Amazonia, est une entreprise d'exploitation qui vend les grumes exclusivement à la scierie de Cacao.

Ces entreprises d'exploitations sont bien mieux équipées que les petits exploitants de Saint-Georges et leur matériel est le plus souvent acheté neuf. Elles possèdent des bulldozers, des skidders, des débardeurs, des chargeuses, des camions de transport. La société Forestière Amazonia possède également des quads qui minimisent la dégradation des pistes.

Bien que de grosses entreprises soient installées sur le domaine, il reste encore peu exploité. La carte en Annexe 7 montre les zones déjà exploitées et en cours d'exploitation sur le domaine de Régina / Saint-Georges. Dans le secteur de Saint-Georges, à l'heure actuelle, l'impact de l'exploitation forestière est minime. L'exploitation est plus importante dans le secteur de Régina mais, proportionnellement à la taille du domaine, l'activité reste faible.

L'exploitation forestière du domaine de Régina / Saint-Georges s'élève à près de 23 000 m³ par an, avec les 4/5 de l'exploitation se faisant dans le secteur de Régina. Les petites entreprises de Saint-Georges n'ont pas de perspectives d'agrandissement ou d'augmentation de prélèvement, tandis que la Société Forestière Amazonia prévoit une exploitation de 20 000 m³ en 2011 et a comme objectif final de prélever 24 000 m³ par an.

Le secteur de la première transformation¹ du bois dans la zone de Saint-Georges se résume aux scies mobiles de la piste de Saut Maripa qui ne permettent pas de couper plus de 1 000 m³ par an. Elles sont présentées dans le Tableau 1.

Les autres scieries récupérant du bois du domaine forestier de Régina / Saint-Georges sont de taille industrielle (Photo 2 ; Annexe 6).

La scierie de Cacao est la seule scierie à se procurer le bois uniquement dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges. En plus des 2 000 m³ de sciage issus du domaine forestier étudié, la scierie PATOZ produit 2 000 m³ de sciage avec le bois provenant de Bélizon. La scierie du LARIVOT,

¹ Le secteur de la première transformation est organisé autour des métiers de la scierie

quant à elle, en plus des 1 400 m³ issus du domaine de Régina / Saint-Georges, produit 11 000 m³ de sciage avec le bois provenant de Bélizon et près de 1 400 m³ avec le bois provenant de Kaw, sites d'exploitation n'appartenant pas au domaine étudié.

Tableau 2 : Entreprises présentes dans le secteur de la première transformation de bois issu de l'exploitation de la zone de Régina

<u>Scierie</u>	<u>Gérant de l'entreprise</u>	<u>Localisation de l'entreprise</u>	<u>Activité</u>	<u>Quantité de sciage par an</u>	<u>Nombre d'employés</u>	<u>Destination du bois</u>
Scierie de Cacao	Grégory NICOLET	Cacao	sciage	7 500 m ³	20	* Antilles (Martinique, Guadeloupe) * Métropole (occasionnelle) * Revendeur Point Bois
Scierie du LARIVOT	Olivier TALAGRAND	ZI du Larivot, Matoury	sciage, vente de bois d'œuvre principalement	1 400 m ³	81	*Commandes publiques * Métropole (occasionnelle) * Particuliers * Artisans
Scierie PATOZ	Claude MONTEMONT	ZI dégrad des Cannes, Remire-Montjoly	sciage, rabotage, vente de produits finis (plinthes,...)	2 000 m ³	23	* Particuliers * Artisans
Saint-Georges Ecobois	Samuel GINESTE	Piste Inéry, Régina	sciage	100 m ³	0	* Particuliers de Régina, Cayenne * Nouragues (CNRS) * Artisans de Régina

La société Saint-Georges Ecobois est une petite entreprise qui possède deux scies mobiles Lucas Mill. Son activité est rythmée par la quantité de grumes abandonnées par les exploitants forestiers. Elle ne possède pas de parcelle et se procure donc les grumes laissées par les exploitants, souvent parce qu'elles présentent une trop faible rentabilité. Cette activité présente plusieurs désavantages. Elle est dépendante de l'activité des autres exploitants et surtout toutes les essences commerciales ne sont pas accessibles. L'angélique étant l'essence principalement demandée est très rarement abandonnée. De plus, l'accès aux grumes est souvent difficile : les exploitants peuvent être partis depuis longtemps et que les grumes plus ou moins abimées, donc moins rentables. La faible rentabilité de l'activité ainsi que les contraintes de travail ne permettent pas à l'entreprise de se développer. M. GINESTE travaille seul, avec une scie mobile (la deuxième permet de ne pas arrêter l'activité si la première tombe en panne), un manitou, un 4x4, un plateau et un bulldozer dans l'espoir de se voir attribuer une parcelle forestière.

Du fait du développement de la gestion et de l'exploitation durable, les grumes abandonnées vont être de moins en moins nombreuses et l'activité de l'entreprise Saint-Georges Ecobois risque à

terme de disparaître. La survie de l'entreprise se fait actuellement grâce à ses prix compétitifs. Le m³ d'angélique scié est vendu 850 euros, moins cher que dans la majorité des scieries industrielles. Seules les petites scieries de la piste de Saut Maripa lui font concurrence.

La destination du bois est quasiment identique entre les scieries. Les acheteurs sont des particuliers de Cayenne et du reste de la Guyane ainsi que des artisans d'art. Une partie conséquente des ventes est liée au grand nombre des commandes publiques. En effet la Guyane, avec sa forte croissance démographique, ne cesse d'avoir des besoins croissants en infrastructure.

La scierie de Cacao réalise 50 % de son chiffre d'affaire avec les Antilles. Elle exporte en Martinique et en Guadeloupe, principalement du bois de menuiserie et de charpente. Elle envoie aussi occasionnellement en métropole des produits tels que parquet ou bardage, tout comme la scierie du LARIVOT (Tableau 2).

En ce qui concerne les produits connexes² de la première transformation des scieries industrielles, ils sont transportés à l'usine de biomasse de Kourou. Ceux des scieries de Saint-Georges sont laissés sur place.

Le secteur de la deuxième transformation³ n'est pas très développé dans l'Est guyanais, comme présenté dans le Tableau 3. Toutes les entreprises sont de petites structures, elles n'ont aucun employé et leurs activités sont souvent rythmées par la demande.

Trois menuiseries sont présentes dans le bourg de Saint-Georges. Deux appartiennent aux entreprises d'exploitation Scierie Moderne et Oyapock Menuiserie qui se procurent le bois dans leur exploitation. Une autre menuiserie est en cours de régularisation. Elle se procure environ 2 m³ de bois par mois chez les scieurs de la route de Saut Maripa. Ces artisans n'ont pas un poids très important dans la filière bois, les quantités qu'ils consomment sont anecdotiques par rapport aux scieurs. La présence d'artisans d'art dans le secteur de Saint-Georges n'a pas été établie au cours de cette étude.

Ce secteur d'activité connaît beaucoup de concurrence à Saint-Georges du fait de sa proximité avec le Brésil. Un menuisier est présent à Vila Vitoria qui fait directement face à Saint-Georges et au moins quatre sont présents dans le centre ville d'Oiapoque. Ces professionnels proposent souvent des tarifs de vente deux fois moins élevés que ceux pratiqués par les menuisiers français. Les

² « Les produits connexes des industries du bois (ou sous-produits) sont constitués de : écorces, sciures, copeaux, plaquettes et broyats, dosses, délignures, chutes de tronçonnage, chutes de production de merrain, chutes de placage, mises au rond des bois déroulés et noyaux de déroulage, chutes d'usinage de panneau à base de bois, chutes de fabrication de parquet, menuiseries, éléments de charpentes, etc. » (FCBA, 2008).

³ La deuxième transformation du bois apporte de la valeur ajoutée aux produits issus de la première transformation et les met à disposition de la distribution et de la mise en œuvre pour un usage direct par le consommateur.

particuliers de la Guyane entière viennent se fournir en meubles et autres produits de la seconde transformation au Brésil.

Un seul menuisier est présent à Régina. Il produit principalement des meubles qu'il vend à des particuliers de Régina et de Cayenne. Sont également présents deux artisans d'art : un petit artisan saramaka n'utilise que l'acajou de Guyane pour produire des sièges ou des pagaies de style noir marron et son activité est très marginale. Un second a une activité un peu plus importante. Il ne consomme toutefois qu'entre 5 et 8 m³ de bois par an qu'il se procure à la scierie de Cacao ou aux scieries de Cayenne. Il fait le déplacement à Cayenne pour vendre ses articles quand ce ne sont pas les touristes qui viennent à lui.

Tableau 3 : Secteur de la deuxième transformation dans l'Est guyanais

<u>Entreprise / Gérant</u>	<u>Localisation de l'entreprise</u>	<u>Activité</u>	<u>Essences utilisées</u>	<u>Quantité de bois nécessaire à l'activité annuelle</u>	<u>Provenance du bois</u>	<u>Produits vendus</u>	<u>Acheteurs</u>
Cassiaz- Alvez DEUZIVAN	Village Savane Saint- Georges	Menuiserie	*angélique *grignon *saint-martin rouge et jaune *bois-serpent	24 m ³	* Scieries de la piste de Saut Maripa	* portes * meubles * étagères * châssis	*particuliers de Cayenne, Saint- Georges
Scierie Moderne / Marcel HALHOUL	Quartier Maripa Saint- Georges	Menuiserie	Essences exploitées par la scierie	?	* Scierie Moderne	* portes * fenêtres * meubles	*particuliers de Cayenne, Saint- Georges
Oyapock Menuiserie / José FERREIRA	Quartier Maripa Saint- Georges	Menuiserie	Essences exploitées par la scierie	?	* Scierie Oyapock Menuiserie	* portes * fenêtres * châssis * quelques meubles	*particuliers de Cayenne, Saint- Georges
Patrick ANTONZNACK	Piste Inery Régina	Menuiserie/ Charpenterie	*wacapou *courbaril *satiné *moutouchi *maho *kumanti udu	10-15 m ³	* Scierie Saint- Georges Ecobois * scieries industrielles * récupération du bois des abattis * ONF	* meubles * quelques fenêtres et portes * charpentes	*particuliers de Régina, Cayenne
Atelier d'Inery / Jean- Pierre CAIRA	Piste Inery Régina	Artisan d'art	*grignon *wacapou *courbaril *moutouchi *satiné rubané *bois serpent	5-8 m ³	* Scieries industrielles	* objets d'art	* touristes de Cayenne, Régina
M. HAABO	Bourg de Régina	Artisan d'art saramaka	*acajou de Guyane	?	* Domaine forestier de Régina / Saint- Georges	* sièges saramaka * pagaie saramaka	*touristes de Régina *particuliers de Régina

4.1.1 Les essences exploitées

L'ONF désigne⁴ sur ce domaine d'exploitation de Régina / Saint-Georges environ 80 % d'angélique, ce qui représente l'essence principalement exploitée dans cette zone. Les autres essences le plus souvent utilisées sont le grignon franc, le saint-martin et le balata. Le gonfolo, le wacapou ainsi que le bois-serpent sont aussi prélevés lorsque des commandes particulières sont passées.

Tableau 4 : Principales essences exploitées dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges selon les activités

Nom vernaculaire	Essences exploitées Nom scientifique (ONF, 2004)	Famille	Exploitants / Scieurs	Menuisiers	Artisans d'art
angélique	<i>Dicorynia guianensis</i>	Césalpinacées	X	X	
balata	<i>Manilkara bidentata</i>	Sapotacées	X		
acajou de Guyane	<i>Cedrela odorata</i>	Méliacées			X
bois-serpent	<i>Zygia racemosa</i>	Mimosacées	X	X	X
cèdres	<i>Ocotea sp., Rhodostemonodaphne grandis</i>	Lauracées	X		
courbaril	<i>Hymenaea courbaril</i>	Césalpinacées	X	X	X
ébène	<i>Tabebuia sp.</i>	Bignoniacées	X		
gonfolo	<i>Qualea rosea, Ruizterania albiflora</i>	Vochysiacees	X		
grignon	<i>Ocotea rubra</i>	Lauracées	X	X	X
kumanti udu	<i>Aspidosperma album</i>	Apocynacées	X	X	
maho-cigare	<i>Couratari guianensis,</i>	Lécythidacées,			
maho-coton	<i>Eriotheca globosa,</i>	Bombacacées,		X	
maho sp	<i>Eschweilera sp,</i>	Lécythidacées			
maho rouge	<i>Lecythis idatimon</i>	Lécythidacées			
moutouchi montagne	<i>Paramachaerium ormosoides</i>	Fabacées		X	X
saint-martin rouge	<i>Andira coriacea</i>	Fabacées	X	X	
saint-martin jaune	<i>Hymenolobium flavum</i>	Fabacées	X	X	
satiné rubané	<i>Brosimum rubescens</i>	Moracées		X	X
wacapou	<i>Vouacapoua americana</i>	Césalpinacées	X	X	X

A travers les différentes enquêtes menées, il est apparu que les menuisiers et artisans d'art ont des besoins en essences forestières différents de celles vendues par les exploitants ou les scieurs (Tableau 4). On retrouve le grignon, le courbaril, le wacapou, le bois serpent, mais ils utilisent aussi le moutouchi, le satiné rubané ainsi que l'acajou de Guyane, essences qu'ils ont beaucoup de mal à se procurer, car elles ne sont pas ou très peu exploitées.

⁴ La désignation est un processus de sélection et de marquage des arbres voués à l'exploitation. Le choix des tiges doit être réalisé en fonction des connaissances sur l'écologie de chaque essence (PANCHOUT, 2010).

4.1.2 Les difficultés de l'exploitation forestière dans l'Est guyanais

L'exploitation forestière est une activité qui amène beaucoup de difficultés et contraintes, que ce soit pour les exploitants ou les ouvriers.

Les exploitants forestiers ont beaucoup de mal à recruter et à fidéliser la main d'œuvre qualifiée. La plupart des Guyanais étant démotivés, les exploitants recrutent principalement des Brésiliens qui sont à 80 % sans papiers d'après Jacques FAVERJON, agent de l'ONF de Saint-Georges. Les difficiles conditions de terrain entraînent une détérioration rapide du matériel, entraînant un investissement important pour les réparations ou le renouvellement. Les petits exploitants de Saint-Georges rencontrent également des problèmes de financement. Les acheteurs mettant du temps à payer leur commande, cela empêche les exploitants de rémunérer leurs employés.

A ce gros problème de salaire, s'ajoutent de mauvaises conditions de vie pour les ouvriers forestiers. Ils habitent généralement sur leur lieu de travail, en plein cœur de la forêt avec comme salle de bain une crique et comme chambre un carbet bâché. Ce travail d'exploitation n'est pas attractif pour les ouvriers potentiels qui doivent vivre loin de leur famille et dans de mauvaises conditions (Photo 3 : Annexe 8).

Les agents de terrain de l'ONF ne font pas non plus un travail facile puisqu'ils se doivent de contrôler le respect de la charte de l'exploitation à faible impact. Certains exploitants ne remettent pas en état les sites d'exploitation, laissent les déchets et produits connexes sur place (Photo 4 ; Annexe 8) ou ne respectent pas les surfaces de défrichement pour l'installation des scies ou encore le tracé des pistes de débardage.

4.1.3 Organigramme de la filière bois du domaine forestier de Régina / Saint-Georges

L'organigramme suivant (Figure 1) résume le cheminement du bois prélevé dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges ainsi que les différents acteurs qui interviennent dans la filière et les relations qui les lient.

L'activité d'exploitation se fait principalement dans le secteur de Régina. Celle de première transformation est située en grande partie sur Cayenne ; l'activité de deuxième transformation aussi, même si cette dernière est moins développée. La filière bois à Saint-Georges de l'Oyapock reste assez peu développée, mais surtout est concurrencée par le Brésil.

Cet organigramme permet de voir que le bois du domaine étudié est distribué dans une grande partie de la Guyane et qu'il y a même une activité d'exportation vers les Antilles et la métropole.

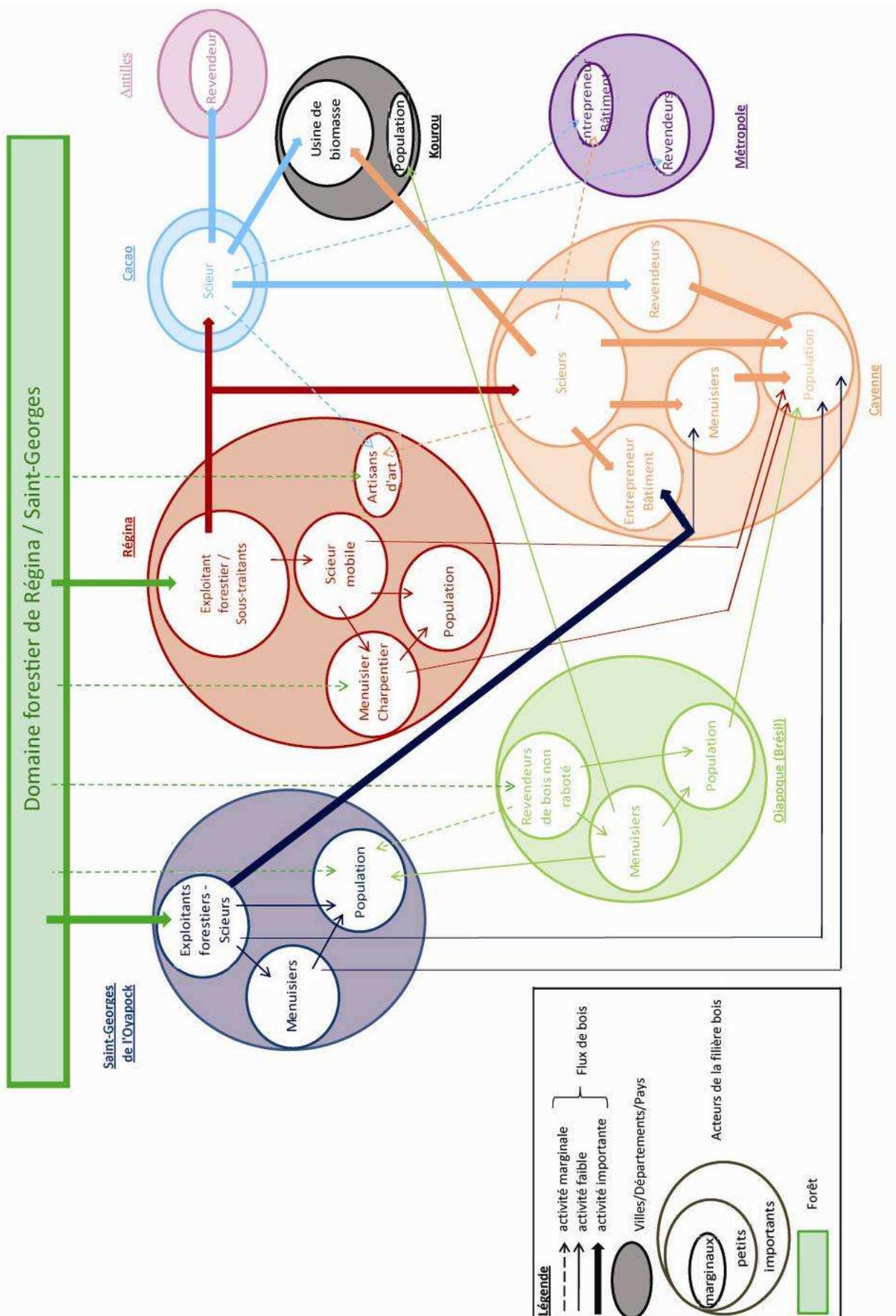


Figure 1 : Organigramme relationnel des différents acteurs de la filière du bois issu du domaine de Régina / Saint-Georges

4.2 Les usages de la forêt par la population locale

Par l'expression « population locale », il faut comprendre la population présente localement sur le domaine étudié, qui ne se résume pas aux habitants de Régina ou de Saint-Georges. Elle englobe également les personnes travaillant dans ces bourgades et venant d'ailleurs. C'est le cas par exemple de plusieurs enseignants de Saint-Georges qui habitent à Vila Vitoria sur la rive brésilienne en face du bourg français. On y compte aussi une partie de la population brésilienne puisque beaucoup d'ouvriers employés dans le domaine de l'exploitation forestière en Guyane sont brésiliens. L'orpaillage attire également beaucoup de Brésiliens en Guyane : le domaine forestier de Régina / Saint-Georges sert de lieu de passage aux clandestins qui rejoignent les sites d'orpaillages.

Cette partie présente les usages personnels de la forêt faits par la population. Les activités professionnelles des informateurs ne sont pas prises en compte.

Dans cette étude, 70 personnes ont été enquêtées. 4 communautés ont été recensées comme le montre le Tableau 5. Parmi les Amérindiens, il y a 16 Palikur et 1 Galibi Marworno. Afin de pouvoir généraliser les résultats des enquêtes à la population totale estimée (4 600 personnes), on émet l'hypothèse que l'échantillonnage est suffisamment représentatif de la population. De plus, les mêmes communautés à Régina et à Saint-Georges pratiquent des activités similaires, ce qui permet de rassembler les échantillons.

Tableau 5 : Proportion des différentes communautés enquêtées
ainsi que leur pourcentage de fréquentation de la forêt.

	Amérindiens	Brésiliens	Créoles	Métropolitains
Nombre de personnes interrogées	17	15	24	14
Proportion des personnes interrogées fréquentant la forêt au sein d'une communauté	88%	73%	71%	71%

Le Tableau 6 présente les proportions de chaque communauté pour la population de Régina et Saint-Georges, ainsi que la proportion de chaque communauté allant en forêt rapportée à la population totale estimée.

Tableau 6 : Proportion de chaque communauté dans la population totale estimée et proportion des différentes communautés fréquentant la forêt rapportée à la population totale estimée.

	Amérindiens	Brésiliens	Créoles	Métropolitains	Autres	total
Proportion des communautés à Régina / Saint-Georges	26%	34%	25%	12%	3%	100%
Nombre de personnes allant en forêt rapporté à la population totale estimée	1052	1142	817	392	0	3403
Proportion des personnes fréquentant la forêt rapportée à la population totale estimée allant en forêt	31%	34%	24%	11%	0%	100%

Le domaine forestier est principalement fréquenté pour quatre activités. La chasse, le prélèvement de produits forestiers ligneux (PFL) et non ligneux (PFNL) tels que les graines de palmiers, mais aussi pour les loisirs (Figure 2). Il n’y a pas de différences significatives entre la pratique des différentes activités, sauf pour le prélèvement de PFL, qui semble être l’activité la moins pratiquée par la population (Tableau 7 ; Annexe 9).

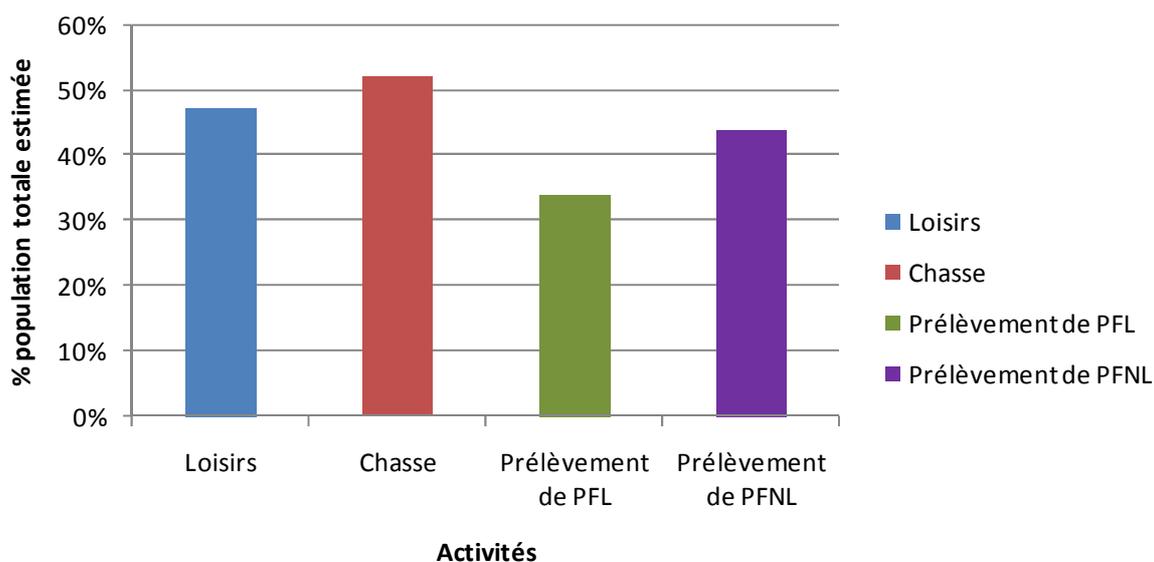


Figure 2 : Différents usages de la forêt

par la population totale estimée masculine de Régina et de Saint-Georges.

Chaque communauté interrogée fréquente le domaine forestier dans les mêmes proportions (Tableau 5), sans différence significative. Toutefois, selon les communautés, la fréquence de fréquentation ainsi que les activités peuvent varier.

La Figure 3 montre l’importance de la pratique de toutes les activités chez les Amérindiens interrogés. Cette observation est appuyée par la Figure 4. C’est cette communauté qui prélève le plus de produits forestiers ligneux et non ligneux. Elle exerce de manière relativement homogène toutes

les activités avec toutefois une prépondérance pour le prélèvement de PFNL. L'activité qui domine chez les Créoles est la chasse ; les Métropolitains, quant à eux, privilégient les loisirs en forêt.

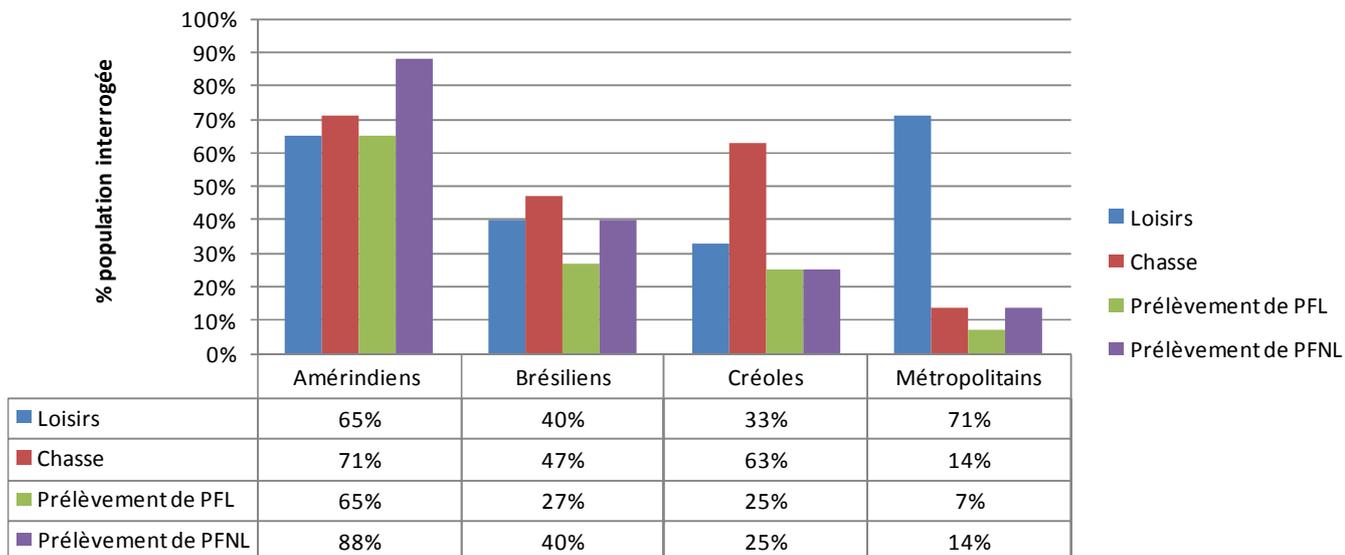


Figure 3 : Pratique des activités pour chaque communauté, en pourcentage, parmi la population interrogée

Les Amérindiens restent très polyvalents ; en effet, 80 % des personnes interrogées de cette communauté allant en forêt pratiquent 3 à 4 activités. Moins de la moitié de la population des autres communautés pratiquent plus de 2 activités. Les Métropolitains ont les activités les moins variées puisqu'ils sont 70 % à ne pratiquer qu'une seule activité.

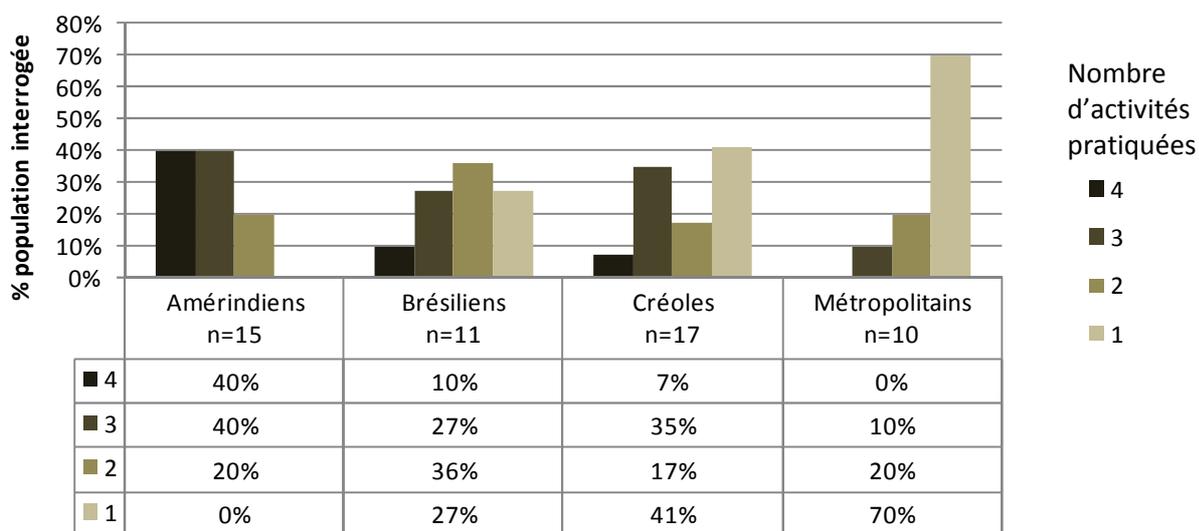


Figure 4 : Pratique de 1 à 4 activités pour chaque communauté, en pourcentage, parmi la population interrogée

Il n’y a pas de différences significatives pour les activités de loisirs pour toutes les communautés (Tableau 8 ; Annexe 9). En ce qui concerne la chasse, les Amérindiens, les Brésiliens et les Créoles ont la même activité. Quant aux prélèvements de PFL et de PFNL, les Amérindiens représentent plus de 50 % des personnes à en collecter en forêt. Les Métropolitains, quant à eux ont un impact très limité sur le domaine (Figure 5).

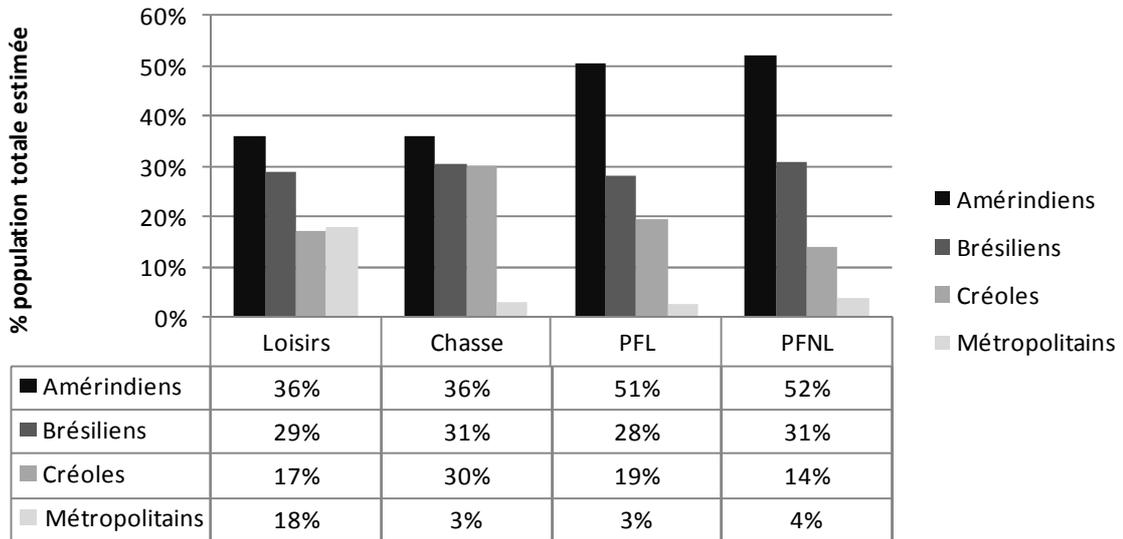


Figure 5 : Pour chaque activité, pourcentage des différentes communautés rapporté à la population totale estimée

En ce qui concerne la fréquentation de la forêt, les Amérindiens s’y rendent plus souvent que les autres communautés puisque 59 % des Amérindiens interrogés vont en forêt au moins une fois par semaine (Figure 6). Les Créoles et les Brésiliens ont plutôt tendance à n’aller en forêt que quelques fois par mois.

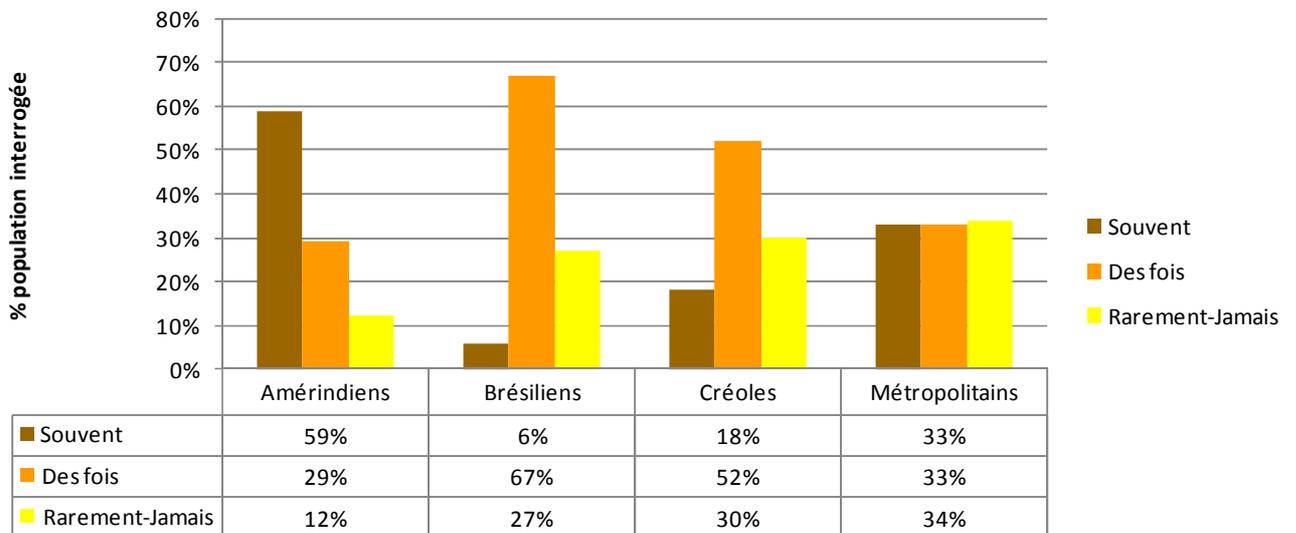


Figure 6 : Fréquentation de la forêt pour chaque communauté, en pourcentage, parmi la population interrogée

Il a été testé dans cette étude la relation éventuelle entre les activités pratiquées en forêt et le statut professionnel des personnes interrogées. Le test du Chi2 ne permet pas de déterminer de différences significatives pour chaque activité entre les personnes salariées et non salariées (Tableau 9 ; Annexe 9).

L'analyse de la pratique des activités en fonction des tranches d'âge a également été faite. Il ne ressort pas non plus de différences d'activités entre les personnes de 15 à 74 ans sauf pour les loisirs que les jeunes pratiquent plus que les 35-55 ans (p -value = 0,08) (Tableau 10 ; Annexe 9). On observe que les jeunes privilégient les loisirs et la chasse. Ils prélèvent beaucoup moins de PFL. Les personnes de plus de 74 ans pratiquent moins les activités que les autres tranches d'âge. Cependant les résultats obtenus dans la Figure 7, pour les personnes de plus de 74 ans, ne sont pas représentatifs de la population, l'échantillonnage est trop petit.

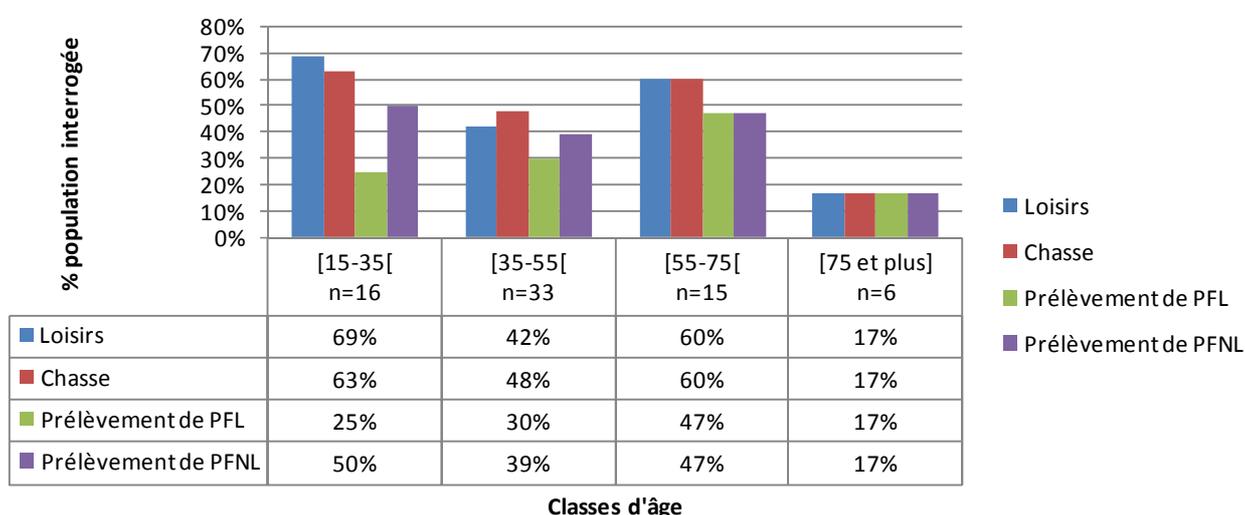


Figure 7 : Activités de la population interrogée selon la classe d'âge

4.2.1 L'utilisation de produits ligneux par la population

Le prélèvement de PFL n'est pas l'activité la plus courante. En effet, seulement 34 % de la population totale estimée (Figure 2), toutes communautés confondues, prélèvent du bois en forêt. En ce qui concerne la quantité de ligneux utilisée par la population, elle est généralement anodine. Elle se résume à quelques pieds de façon sporadique. Dans la population prenant du bois en forêt, 59 % estiment en prélever quelques fois par mois, les autres seulement quelque fois dans l'année. Le plus souvent, ce sont des arbres de petit diamètre utilisés pour construire un carbet en forêt durant les excursions de plusieurs jours de chasse ou pour la réparation des habitations. Pour le bois

nécessaire à la construction ou à la réhabilitation des maisons, les habitants s'approvisionnent plutôt dans les scieries ou menuiseries où il est coupé plus proprement.

D'autres utilisations sont à noter, mais elles restent anecdotiques. Le bois peut être prélevé pour fabriquer des outils artisanaux comme des avant-fûts de flèches et des arcs ou encore pour préparer du charbon. Il arrive encore d'extraire une grume pour la réalisation d'une pirogue.

Entre les différentes communautés interrogées, ce sont les Amérindiens qui utilisent le plus de ligneux (Figure 3). Ils prélèvent le plus souvent de l'angélique, du grignon, du balata ainsi que du wacapou. Les Amérindiens ont un impact important sur cette ressource (Figure 5) car plus de 50 % des personnes utilisant du bois appartiennent à cette communauté.

4.2.1.1 L'exploitation illégale

La population se fournit en produits ligneux le plus souvent de manière illégale, sans demander d'autorisation. En effet, rappelons que le domaine forestier de Régina / Saint-Georges appartient au domaine privé de l'État et est donc géré par l'ONF. Uniquement 23 % des préleveurs de produits ligneux demandent une coupe de bois à l'ONF. Celle-ci existe afin de limiter le prélèvement de bois d'œuvre et autorise l'achat d'un arbre par foyer tous les cinq ans (ONF, 2003). L'agent de l'ONF désigne en zone naturelle l'arbre à abattre en fonction des demandes de l'acheteur et ce dernier se charge lui-même de couper le bois. Les produits forestiers ligneux sont prélevés principalement pour l'usage personnel, mais il arrive que certaines personnes commercialisent le bois coupé.

D'après Jacques FAVERJON, agent local de l'ONF à Saint-Georges, il existe des prélèvements de bois illégaux sur ce secteur du domaine forestier. Entre août 2010 et janvier 2011, près de cent arbres ont été prélevés sans autorisation de l'ONF. Ils sont pour la plupart débités sur place et pris en bord de crique, non au cœur du domaine. Les essences dérobées sont de toute sorte, des petites comme des grosses grumes et ne sont pas forcément de très bonne qualité. Ces différentes observations peuvent laisser penser que les grumes prélevées sont à destination du Brésil, facilement acheminées sur l'autre rive de l'Oyapock par pirogue où les Brésiliens sont connus pour être moins exigeants que les Français en termes d'essences. De plus, deux témoignages faits à Jacques FAVERJON vont dans ce sens. Ils attestent qu'il y a des prélèvements de bois illégaux la nuit avec apport de groupes électrogènes et de spots lumineux.

A Régina, l'agent ONF, Fabien ESCALIER, n'observe pas de vol de bois. Les seuls pieds prélevés illégalement n'appartiennent pas au domaine forestier de Régina / Saint-Georges, mais sont sur la forêt communale de Régina.

Les essences exploitées par les scieries sont principalement des essences à forte valeur commerciale. Ce ne sont pas les mêmes essences que les artisans d'art recherchent et travaillent. Par conséquent, ces derniers rencontrent un gros problème d'approvisionnement en bois de leur choix.

Certains sont ainsi amenés à prélever le bois eux-mêmes en forêt qu'ils recherchent, en ne demandant pas toujours l'autorisation à l'ONF.

4.2.1.2 Importation du Brésil

Selon les douanes françaises, il n'y a pas ou très peu d'exploitation et de prélèvement de bois de façon illégale (autres que les cas d'exploitation personnelle par la population) dans cette partie de la Guyane. Il existe cependant un commerce de bois entre le Brésil et la Guyane. A Oiapoque, ville brésilienne frontalière avec la Guyane, plusieurs menuiseries ont été répertoriées ainsi que des revendeurs de bois débités non rabotés. Tous assurent se procurer le bois uniquement au Brésil. La plupart se fournissent en bois à plus de 560 km, à Macapá, où se trouve la scierie la plus proche. D'autres avouent se procurer occasionnellement le bois dans la forêt de la rive brésilienne ou achètent le bois chez les revendeurs de bois débité. Aussi, certains disent acheter à des particuliers qui vendent les arbres à intérêt commercial de leur propriété. D'après Jacques FAVERJON et d'autres témoignages récoltés sur les deux rives, du bois guyanais se retrouve sur la rive brésilienne pour y être transformé et revendu au Brésil ou en Guyane française.

Des particuliers ainsi que des professionnels de la Guyane entière viennent se fournir en bois d'ouvrage à Oiapoque. Ils y achètent des portes, des lits, des fenêtres, des escaliers, des poutres, du parquet et même des maisons en kit. Le prix de la menuiserie y est moins élevé qu'en Guyane, puisqu'une porte en saint-martin jaune est vendue entre 250 et 350 réais au Brésil (soit entre 125 et 175 euros). Du côté guyanais, il n'est pas possible d'en trouver au-dessous de 200 euros.

En 3 mois, 21 déclarations d'importation de produits à base de bois (particuliers et professionnels confondus) ont été faites auprès des douanes de Saint-Georges (Annexe 10). Elles impliquent des produits de menuiserie tels que chaises, tabourets, tables, meubles, fenêtres, portes, châssis, des produits d'artisanat d'art ainsi que du contre-plaqué. Les destinataires sont de Saint-Laurent, Kourou, Cayenne, Matoury et Montsinéry ; les produits proviennent principalement d'Oiapoque mais certains viennent de Belém et Palmas (ville située à 1 400 km au sud de Belém).

4.2.2 L'utilisation de produits forestiers non ligneux

Les orientations régionales forestières affichent la multifonctionnalité de la forêt comme un principe essentiel de gestion. La forêt est aussi source de produits extrêmement variés, autres que les produits ligneux. La valorisation des produits forestiers non ligneux peut être une aide non négligeable à un développement économique durable, particulièrement en forêt guyanaise réputée pour sa forte biodiversité. 44 % de la population totale estimée va en forêt prélever des produits

forestiers non ligneux (Figure 2). Les PFNL comprennent des produits d'origine biologique animale ou végétale autres que le bois, morts ou vivants et provenant de la forêt.

La communauté amérindienne est celle qui utilise le plus de produits forestiers non ligneux (Figure 3). 88 % des Amérindiens interrogés en prélèvent. Ils représentent plus de 50 % de la population totale estimée à collecter des PFNL (Figure 5). Les autres communautés en consomment mais de manière moins importante et moins fréquente. Les Brésiliens et les Créoles vont en forêt chercher des PFNL occasionnellement, quelques fois par mois. Les Amérindiens quand à eux sont nombreux à aller chercher des PFNL régulièrement dans la semaine.

Les principaux PFNL évoqués dans cette étude sont les fruits et feuilles de palmiers ainsi que les plantes médicinales et les lianes. La communauté amérindienne questionnée dans cette étude utilise des PFNL plus variés que les autres communautés (Figure 8). Puisqu'elle est la seule à utiliser des feuilles de palmiers et des lianes. Les Amérindiens, les Brésiliens et les Créoles consomment des plantes médicinales de manière significativement identiques (Tableau 11 ; Annexe 9).

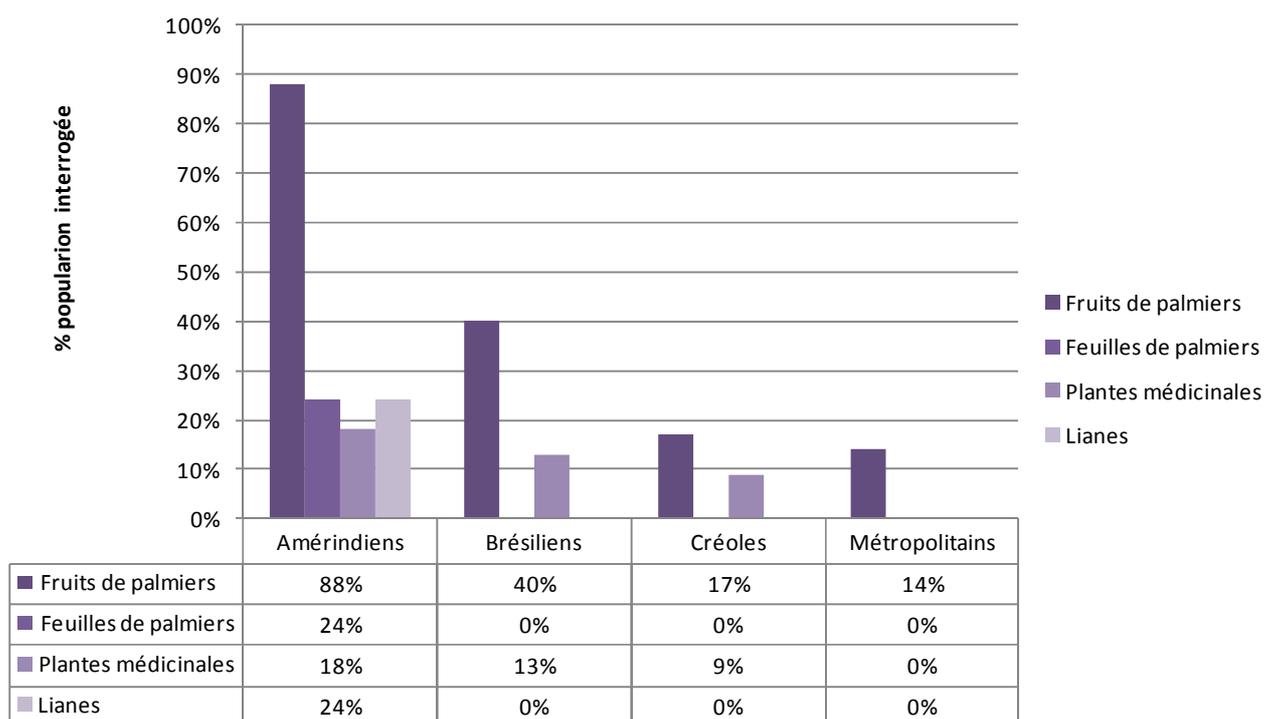


Figure 8 : Prélèvement des PFNL pour chaque communauté, en pourcentage, parmi la population interrogée

La catégorie des PFNL la plus consommée et ce par toutes les communautés reste les fruits de palmiers. Les Amérindiens en sont de grands consommateurs.

Ils sont utilisés pour faire des jus, des glaces ou sont employés en cuisine. La consommation est essentiellement familiale puisqu'il n'y a pas de vendeurs déclarés de jus de fruits ou de glaces à Saint-

Georges ou à Régina. Les principaux fruits de palmiers collectés sont ceux du wassaï ou pinot (*Euterpe oleracea*), du comou (*Oenocarpus bacaba*), du patawa (*Oenocarpus bataua*) et du maripa (*Maximiliana maripa*).

On peut également intégrer dans les PFNL la faune sauvage car cette dernière a un rôle important sur la reproduction des arbres. Elle contribue en effet de façon prépondérante à la dispersion et la dissémination des graines et des fruits.

La chasse joue toujours un rôle considérable dans la vie quotidienne locale, quelles que soient les communautés. Elle est l'activité en forêt la plus pratiquée avec les loisirs (Figure 2). 52 % de la population totale estimée chasse dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges. Amérindiens, Créoles et Brésiliens, comme l'indiquent les Figure 3 et Figure 5, pratiquent encore beaucoup la chasse dans le domaine de Régina / Saint-Georges. Au contraire, les Métropolitains ont un impact très limité sur la faune sauvage.

La chasse s'exerce majoritairement en groupe. Les sorties se font principalement à la journée mais il arrive que des groupes partent pour plusieurs jours. La grande majorité des personnes chassent maintenant au fusil. Durant cette enquête, une seule personne, un Amérindien palikur, a révélé chasser encore à l'arc, bien qu'il utilise aujourd'hui majoritairement le fusil.

28 % des personnes interrogées estiment aller à la chasse au moins une fois par semaine tandis que la majorité (67 %) pratique cette activité quelques fois par mois. En terme de communauté, 50 % des chasseurs Amérindiens estiment aller au moins une fois par semaine à la chasse tandis que les Créoles et les Brésiliens n'y vont qu'occasionnellement quelques fois par mois. Les rares Métropolitains qui pratiquent cette activité sont des personnes marginales vivant reculées en forêt sur les rives de l'Approuague et se nourrissant en grande partie des produits de leur chasse et de leur pêche. C'est cette même catégorie qui prélève des PFNL et des PFL.

Parmi les espèces chassées on retrouve le pécarî à collier (*Tayassu tajacu*) et à lèvres blanches (*Tayassu pecari*), l'agami (*Psophia crepitans*), toutes espèces de singes, les toucans, l'iguane vert (*Iguana iguana*) et le paca (*Cuniculus paca*).

Les produits chassés sont essentiellement à destination de la famille, pour la consommation personnelle. 22 % des chasseurs admettent toutefois vendre occasionnellement leur gibier si une commande leur a été passée ou si la quantité chassée est trop importante pour leurs besoins propres.

En plus de tous ces usages et pratiques, la forêt fait l'objet d'autres attractivités qui sont les loisirs.

4.2.3 La forêt, lieu de loisirs

La forêt est également considérée comme un lieu de loisirs et de détente puisque cette activité est la seconde plus pratiquée après la chasse (Figure 2). 47 % de la population profitent de la forêt pour se promener, organiser des sorties en famille ou faire des activités sportives comme la course à pied ou la randonnée. D'autres activités plus marginales sont aussi pratiquées. Certaines personnes vont en forêt pour photographier la flore et la faune sauvage ou encore capturer des animaux comme les *picolettes*, oiseaux chanteurs très prisés, ou les gros insectes tropicaux. La chasse ainsi que la cueillette peuvent être également considérées comme des loisirs par certaines personnes interrogées. Toutes les communautés sondées vont en forêt pour leurs loisirs ; cependant, cette activité est majoritairement celle des Métropolitains (Figure 3) dont 71 % d'entre eux sont concernés. Il n'y a pas de différence significative dans la proportion des différentes communautés allant en forêt pour leurs loisirs (Figure 5). Toutefois, ce sont les Métropolitains qui y vont le plus régulièrement puisque plus de 50 % d'entre eux y vont au moins une fois la semaine.

4.2.4 Voies d'accès au domaine forestier

Le domaine forestier de Régina / Saint-Georges est facilement accessible par la population. Il est parcouru par un certain nombre de pistes forestières telles la piste de Saut Maripa à Saint-Georges, la piste Kapiri ou encore la piste de la rivière Mataroni sur la RN 2. Cette Nationale est aussi une voie d'accès facile. La forêt est également accessible par l'Oyapock et l'Approuague ainsi que par les petites criques. Ce sont d'ailleurs les voies fluviales qui sont les plus utilisées par la population. La majorité des personnes se rendant en forêt y va en pirogue. La voiture est aussi utilisée bien que beaucoup de personnes se déplacent encore à pied. Malgré ces nombreuses voies d'accès, la grande majorité du domaine forestier reste encore bien préservée de l'impact des activités anthropiques. La plupart des personnes allant en forêt y vont à la journée et ne parcourent en général pas plus de 5 km de piste (GRENAND, 2002a). La carte en Annexe 11 représente les différentes voies d'accès au domaine ainsi qu'une approximation des zones impactées par l'Homme.

Un fait important à préciser est que le domaine forestier étudié est le lieu de passage de nombreux clandestins du fait de sa proximité avec le Brésil. Un nombre non quantifiable de Brésiliens traversent à pied la forêt pour rejoindre les sites illégaux d'orpaillage situés pour un certain nombre sur l'Approuague. Il est sûr que cette population a un impact sur la forêt notamment sur la faune sauvage et le prélèvement de bois. Toutefois, leurs impacts ne peuvent être ni bien quantifiés ni localisés. On peut simplement supposer que leurs passages se situent davantage au cœur du domaine forestier que les zones fréquentées par les populations locales.

5 Discussion

5.1 Perspectives sur la filière bois dans l'Est guyanais

La filière bois en Guyane française, initiée au début des années 70, est en rapide progression ; en 10 ans, entre 1978 et 1988, elle a vu sa quantité de sciage multipliée par trois (Tableau 12 ; Annexe 12). Chaque année l'exploitation augmente d'une superficie d'environ 11 000 ha, représentant 0,13 % de la surface boisée du département (FAO, 1993 *in* FORGET & *al.*, 1998). L'exploitation forestière de Guyane produit en 2009 un peu plus de 85 000 m³ d'après l'ONF (Figure 9 ; Annexe 12) avec près de 61 % de l'exploitation entre le Centre Est et l'Est.

Du fait de la création récente (2003) de la route Nationale 2 reliant Saint-Georges à Cayenne, les forêts de l'Est guyanais font l'objet de nouvelles attentions, notamment pour l'activité d'exploitation forestière. L'exploitation dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges a débuté en 2004 et ne cesse d'augmenter depuis ce jour. Elle représentait en 2009 25 600 m³ soit 30 % de l'exploitation totale de la Guyane, objectif que s'était fixé l'ONF pour la période 2007-2011 (ONF, 2007). En 2010 elle en représentait 38 %. Les grosses entreprises dans le secteur de Régina, notamment la Société Forestière Amazonia, veulent développer davantage leur activité, ce qui implique que le domaine forestier de Régina / Saint-Georges va prendre encore plus d'importance dans l'exploitation de la région et que l'activité va s'étendre de plus en plus à l'est vers Saint-Georges.

Le domaine forestier de Régina / Saint-Georges présente de nombreuses attractivités. Les premiers inventaires des peuplements forestiers qui ont été menés laissent apparaître une richesse en peuplements commerciaux supérieure aux autres sols granitoïdes de la bande côtière (ONF, 2009a). Ce massif forestier est le seul bassin d'approvisionnement de l'Est guyanais et il va être privilégié par les scieries de Cacao, Régina, Saint-Georges et Cayenne (Matoury et Rémire-Montjoly), soit une demande annuelle de près de 40 000 m³ pour les vingt prochaines années (ONF, 2007).

Cette future zone d'exploitation fait l'objet d'un soutien important, notamment par l'Association de Développement de l'Est Guyanais (ADEG). Cette association a été créée en 2008 à l'initiative des maires des quatre communes de l'Est (Roura, Régina, Saint-Georges de l'Oyapock et Ouanary). L'ADEG a pour objectif la revitalisation économique, sociale et culturelle des communes de l'Est, notamment à travers la mise en œuvre du programme LEADER 2009-2013 (ADEG, non daté). Le programme LEADER, « Liaisons Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale », est un programme européen de financement destiné aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement. Le financement de ce programme se fait au travers du Fonds Européen Agricole

pour le Développement Rural (FEADER). Grâce à ces fonds, la filière bois de l'Est peut bénéficier d'une aide financière pour développer l'exploitation forestière.

La forêt du domaine de Régina / Saint-Georges représente, en plus d'un intérêt économique, un intérêt patrimonial car sur ce domaine a été inventorié l'arbre *Anacardium amapaense* (Anacardiaceae) qui est une espèce patrimoniale connue dans une seule localité en Guyane. Dans ce domaine sont également à signaler un certain nombre de plantes rares et protégées telles que *Ossaea coarctiflora* (Melastomataceae) ou *Asterogyne guianensis* (Aracées) (ONF, 2007).

Ce domaine fait également l'objet d'une nouvelle activité d'exploitation par les organismes de recherche scientifique car la faune et la flore y sont encore peu connues. D'autant plus que cette zone représente le massif forestier le plus à l'est de la Guyane française et qu'il marque la transition entre le Plateau des Guyanes et l'Amazonie.

Depuis 2000, le domaine forestier de Régina / Saint-Georges complète le dispositif expérimental de Paracou. L'ONF et le Cirad ont mis en place un réseau de placettes permanentes destinées à l'étude de l'écosystème forestier tropical humide et plus particulièrement à l'acquisition de données sur la dynamique forestière des forêts primaires et sur l'impact de l'exploitation du bois d'œuvre.

Le programme DYnamique et GEstion des POPulations (DYGEPOP) des arbres en Guyane analyse aussi la dynamique de la population d'angélique dans cette zone en parallèle avec le site des Nouragues et le dispositif de Paracou. Le domaine forestier de Régina / Saint-Georges a été choisi pour sa grande richesse en angélique et ses particularités climatiques, la Région de l'Est étant l'une des plus humides de la Guyane.

Dans les années à venir d'autres dispositifs seront installés pour suivre la dynamique de la forêt avec notamment la recherche d'itinéraires sylvicoles relatifs aux peuplements très riches en angélique (ONF, 2007).

Afin de garantir une autosuffisance du département en bois d'œuvre et un complément à l'approvisionnement des Antilles (VALEIX, 1993), l'orientation prioritaire de la Guyane est d'augmenter la superficie d'exploitation. Malgré sa grande richesse spécifique, la Guyane n'est pas en mesure d'exporter des volumes significatifs de bois transformés (4 000 m³ de sciage en 2008 (FAO, 2011)) sur l'immense marché européen des bois tropicaux compte tenu du coût de la main-d'œuvre, des difficultés d'accessibilité à la ressource forestière, de son isolement géographique et de la taille des entreprises (VALEIX, 1993). Grâce à la scierie de Cacao, le bois du domaine forestier de Régina / Saint-Georges qu'elle exploite, fait l'objet d'une exportation relativement importante pour le marché de la Guyane. Cette scierie exporte près de 50 % de sa production de sciage en Martinique, représentant un peu plus de 3 000 m³ en 2010.

Le marché du bâtiment, majoritairement généré par la commande publique, est le premier débouché du matériau bois en Guyane, le secteur du BTP absorbant 80 % de la production de sciage (charpente et menuiserie du bâtiment) (INTERPROBOIS Guyane, 2010). Les produits bois de la deuxième transformation sont absorbés en quasi-totalité par le marché local et ne couvrent qu'une faible partie des besoins en produits manufacturés, ce qui implique un recours à l'importation (BONJOUR, 2010).

Les essences principalement exploitées en Guyane sont des essences destinées à être utilisées dans le bâtiment. Leurs usages ainsi que les quantités de prélèvement sont renseignés dans le Tableau 13 (Annexe 13). La liste complète des essences commerciales est présentée dans le Tableau 14 (Annexe 13). L'angélique est de loin la principale essence commerciale ; vient ensuite le gonfalo rose et le grignon franc. Ces essences sont fortement exploitées pour la construction car elles ont de bonnes propriétés mécaniques et physiques. Les saint-martin, l'ébène verte, le balata franc ou encore le wacapou sont des essences résistant également bien aux conditions climatiques et ne nécessitant pas forcément de traitements supplémentaires, notamment pour les usages extérieurs.

Les essences commerciales exploitées dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges sont les mêmes que dans le reste de la Guyane. Toutefois on peut noter la prépondérance de la présence de l'angélique sur ce domaine. Elle représente en moyenne 20 % du nombre total de tiges tandis que dans le nord ou dans l'ouest, elle représente moins de 10 % du volume trouvé (ONF, 2007). Cette particularité contribue à l'attractivité de ce massif forestier.

Malgré la volonté d'augmenter la production de bois en Guyane, celle-ci est en important déséquilibre avec la production de bois en France métropolitaine (Annexe 14) alors que sa surface boisée représente le tiers de la surface forestière de la métropole. L'exploitation forestière est difficile en milieu tropical du fait de la saisonnalité, de l'accessibilité à la ressource et de la dispersion des essences commerciales. De plus le rendement de matière lors de la première transformation est plus faible qu'en métropole (35 % contre 55 %) (INTERPROBOIS Guyane, 2010).

Pour essayer de valoriser ces forêts, à partir de l'année 2010, l'achat de bois tropicaux dans les marchés publics doit provenir de forêts gérées durablement. Dans la perspective du Grenelle de l'environnement, ont été lancées des démarches de certification des forêts de Guyane en mettant en place une réglementation adaptée au code forestier. De bonnes pratiques de gestion et d'exploitation respectueuses de la forêt ont été déterminées. Désormais, l'inventaire de la ressource se fait avec la désignation des arbres à exploiter ou à protéger et leur localisation GPS. L'implantation des pistes de débardage est rationalisée, les techniques d'abattage et de débardage favorisent une

meilleure sécurité du travail et la préservation de la qualité du bois. Le rythme annuel des exploitations est déterminé par les saisons et compatible avec le cycle de vie des essences forestières, ce qui provoque un intervalle de temps entre deux passages de coupe d'une même parcelle estimé à environ 60 ans (BARRET, 2008).

Il existe actuellement deux labels de certification de gestion durable de la forêt, un label européen PEFC (*Pan European Forest Certification*), Programme Européen des Forêts Certifiées et un label international FSC (*Forest Stewardship Council*). Aujourd'hui, en Guyane française, suite à des désaccords de procédure de labellisation, aucune entreprise n'est encore certifiée mais près de la totalité des entreprises de la filière bois ont signé une charte d'exploitation à faible impact. Une démarche d'élaboration des indicateurs de certification FSC pour la Guyane est en train d'être mise en place en collaboration avec l'ONG WWF. Les exploitants forestiers espèrent se voir autoriser la certification au cours de l'année 2012. Celle-ci permettra d'assurer l'exemplarité attendue du seul producteur de bois tropicaux de l'Union Européenne et le maintien des parts de marché des entreprises guyanaises sur le marché local mais aussi à l'export. La dynamique engagée en Guyane dans le secteur du bois entend répondre davantage à la demande de bois local et contrer le bois provenant de pays étrangers, notamment le Brésil, qui commence à pénétrer le marché guyanais (ITD. Eu, 2010).

En effet, le Brésil devient progressivement un concurrent important de la Guyane, de par un coût de travail sept fois inférieur, un coût de transport notamment maritime plus bas et des exigences réglementaires moins contraignantes qu'en Guyane (BONJOUR, 2010). Saint-Georges de l'Oyapock subit d'autant plus cette pression que ce bourg est en contact quasi direct avec le Brésil. Les menuisiers brésiliens d'Oiapoque et de Vila Vitória vendent leurs produits aux habitants de Saint-Georges mais aussi à de nombreuses personnes de la Guyane entière. La Douane de Saint-Georges comptabilise 21 déclarations d'importation de produits à base de bois provenant du Brésil, pour une période de 3 mois, mais ce chiffre est sous-estimé car ne sont déclarés que les produits d'une valeur supérieure à 300 euros. On peut donc supposer un nombre bien plus important de produits importés, mais celui-ci n'est pas quantifiable.

Cette situation ne permet pas de faciliter le développement du secteur de la seconde transformation à Saint-Georges.

La question de l'impact de l'implantation du pont sur l'Oyapock, entre Oiapoque et Saint-Georges, se pose. Il existe déjà des échanges entre le Brésil et la Guyane mais il est difficile d'estimer s'ils vont augmenter. Il est également difficile d'estimer si le pont va permettre à la filière bois, notamment de l'Est guyanais, de se développer. *A priori*, le Brésil n'a pas grand-chose à envier à la Guyane (ITD.Eu, 2010), hormis une accessibilité peut-être plus facile à la ressource. Sur la côte nord

du Brésil, l'exploitation forestière est très limitée. L'utilisation et l'exploitation des ressources naturelles sont régies par des lois fédérales dans l'État d'Amapá qui est d'ailleurs principalement constitué de zones en protection intégrale (*Parque Nacional Montanhas do Tumucumaque* et *Parque Nacional do Cabo Orange*) ou de terres indigènes (MARTINS-FAURE, 2010). Les petites scieries de la piste de Saut Maripa pourraient donc peut-être vendre leur bois aux menuisiers brésiliens qui, actuellement, se procurent principalement le bois loin de chez eux, à Belém do Pará, où se situe la scierie la plus proche au Brésil.

Des projets de développement de la filière bois dans l'Est guyanais sont en cours d'élaboration. A l'heure du développement durable, de la gestion des déchets et de la promotion des énergies renouvelables, la question est posée sur le besoin de développer une filière bois énergie dans la commune de Saint-Georges de l'Oyapock. La croissance démographique de ce bourg nécessite un apport d'énergie de plus en plus important. Pour pallier le problème d'approvisionnement, du fait que la centrale hydroélectrique de Saut Maripa ne fonctionne actuellement pas et que la centrale thermique n'est plus aux normes, un projet d'installation d'une centrale de biomasse bois d'une puissance de 3 Mégawatts est en cours d'étude ainsi que l'installation d'une scierie qui contribuera à son approvisionnement en déchets.

L'implantation d'une scierie de taille industrielle (production de plus de 20 000 m³ de bois scié par an) (CEEG, 2011) est prévue dans la future zone industrielle, entre la route d'accès au pont par la RN2 et la piste de Saut Maripa. Elle produira du bois de charpente industrielle, du bois massif reconstitué ainsi que du bois de menuiserie destiné à diverses entreprises de charpente, de menuiserie mais aussi aux particuliers et à l'usine de biomasse. Elle sera approvisionnée par les scieries mobiles locales de la piste de Saut Maripa.

D'après Jean-René MATHURIN, investisseur dans le projet et ancien président de l'association des socioprofessionnels de Saint-Georges, la centrale de biomasse pourra être approvisionnée par plusieurs types de ressources de biomasse bois. Avec la récupération d'une partie des purges des grumes de bois d'œuvre, de certains bois détruits par les dégâts d'exploitation ou par la création de nouveaux abattis et la réalisation d'éclaircies sélectives autour d'arbres d'avenir, près de 40 m³/ha exploités seraient mobilisables en bois énergie sur les parcelles d'exploitation. De plus, les emprises de pistes forestières qui seront créées dans les prochaines années sur le secteur forestier Régina / Saint-Georges pourraient représenter un volume mobilisable de 23 000 m³/an, toujours d'après M. MATHURIN.

Il est important de préciser que l'activité de la centrale a besoin d'avoir un approvisionnement constant de matière et que tous ces types de ressources ne peuvent pas être d'un apport régulier tout au long de l'année ; c'est le cas pour le bois récupéré grâce à la création des pistes forestières. Il

est également prévu dans ce projet que les résidus des exploitations de Régina ainsi que les produits connexes de la scierie de Cacao soient transportés jusqu'à Saint-Georges. Lors de son entretien, M. NICOLET, gérant de la scierie de Cacao, a déclaré ne pas être au courant de ce projet d'usine de biomasse à Saint-Georges et expliqué que les déchets de sa scierie étaient déjà transportés à Kourou. De plus, les petits exploitants de la piste de Saut Maripa ne peuvent pas totaliser plus de 3 000 m³ de bois par an, ce qui est loin de suffire à la scierie pour avoir une activité industrielle et fournir suffisamment de déchet à la centrale de biomasse. Même si les petites scieries se développent, le seuil optimal de prélèvement de bois est de 25 m³ / ha exploité, ce qui correspond à une moyenne de 5 tiges / ha (PANCHOUT, 2010) et la surface terrière d'exploitation ne doit pas être impactée à plus du tiers.

Ces projets paraissent ambitieux, toutefois, s'ils se réalisent, ils auront un impact positif sur la vie économique globale de Saint-Georges. A cette date, le projet fait l'objet d'une étude de faisabilité.

5.2 La forêt de Régina / Saint-Georges : lieu d'une importante pratique culturelle

La forêt n'est pas uniquement le siège d'une exploitation forestière, elle est également le lieu de nombreuses pratiques culturelles. En dehors du bois, la forêt est source de nombreux produits alimentaires, de matériaux ou de phytomédicaments. Le domaine de Régina / Saint-Georges, pour certaines communautés, représente une ressource vitale puisque de nombreuses activités de subsistance y sont pratiquées.

Suite à des oppositions dans les équipes municipales mais aussi à des conflits d'intérêt entre les différentes communautés de chaque bourg, aucune Zone de Droits d'Usage (ZDU)⁵ au sens du décret ministériel de 1987, n'a été promulguée sur le territoire de la forêt. Il n'en existe d'ailleurs pas sur l'ensemble des territoires communaux concernés par la forêt de Régina / Saint-Georges (ONF, 2007). Ce qui fait que la population amérindienne palikur de Saint-Georges est la seule à ne pas jouir de ZDU en Guyane. La population prélève donc son bois, ainsi que les autres produits issus de la forêt, directement dans le domaine forestier.

⁵ Ces zones appelées « Zones de Droits d'Usage » (ZDU) font appel à l'Article L91-2-1 du Code du domaine de l'Etat qui stipule qu'en Guyane, les forêts dépendantes du domaine privé de l'Etat peuvent faire l'objet de cessions gratuites aux collectivités territoriales pour l'usage traditionnel de la forêt par les communautés qui les composent. Les ZDU sont des zones de droits collectifs d'agriculture, de chasse, de pêche et de toute autre activité nécessaire à la subsistance des différentes communautés (BORDERES, 2003).

Les Amérindiens ont maintenu un mode de vie basé sur les activités traditionnelles. C'est pour cela que cette communauté fréquente beaucoup le domaine forestier et en fait un grand nombre d'usages (LEMA, 2006). Elle se distingue des autres communautés par son utilisation des lianes et des feuilles de palmiers. Ces usages sont liés à la construction de carbets traditionnels qui nécessite des palmes pour la toiture et des lianes pour leur fixation et celle des poteaux en bois porteurs de la structure. Dans cette région de la Guyane, les feuilles de palmiers sont prélevées majoritairement sur le toulouri (*Manicaria saccifera*) qui est l'un des meilleurs pour la fabrication des toitures traditionnelles dans l'est de la région, d'ailleurs seule zone dans laquelle on le rencontre. Cette particularité, amène une pression importante sur ce palmier. Pour pallier ce phénomène l'ONF, bien que tolérante sur les prélèvements à usage traditionnel, a pris la décision de vendre les feuilles de toulouri à hauteur de 20 centimes d'euro la palme. Cette démarche ne fait pas l'unanimité auprès des populations mais semble quand même à peu près être respectée. Les lianes utilisées comme liens appartiennent quant à elles à deux espèces principales : *Heteropsis flexuosa* (Aracées) et *Thoracocarpus bissectus* (Cyclanthacées) (DAVY, 2007).

La communauté amérindienne prélève également du bois. Cela s'explique par le fait qu'elle pratique encore beaucoup la chasse et que les excursions peuvent durer plusieurs jours. Les abris en forêt sont principalement un carbet fabriqué avec des poteaux en bois trouvés sur place. Mais surtout cela s'explique par le fait que, même si leurs habitations principales sont désormais européanisées (LEMA, 2006), les Amérindiens construisent encore des carbets, communautaires ou personnels, traditionnels avec une armature en bois amarrée avec des lianes et un toit en feuilles de palmes. A l'inverse, les autres communautés se servent du bois principalement pour construire ou réparer les habitations.

Cette communauté pratique également encore beaucoup la chasse de subsistance (THOISY & VIE, 1998 ; ORRU, 2001) bien que cette pratique ait diminuée par rapport aux siècles précédents. Les populations se sont sédentarisées le long des cours d'eau, ce qui a donné une importance croissante à la pêche (GRENAND, 2002b). La monétarisation de ces sociétés joue également un rôle dans leur changement alimentaire.

Les Brésiliens, quant à eux, ont sans doute une activité sous estimée dans cette étude. D'une part du fait de l'impossibilité de déterminer leur nombre exact sur les territoires de Saint-Georges et de Régina car un certain nombre d'entre eux est en situation précaire. D'autre part, du fait de leur situation, ils ne déclarent peut-être pas toutes les activités à la hauteur de leur pratiques réelles car

les Brésiliens sont pour un bon nombre des *Caboclos*⁶ qui connaissent et vivent de la forêt comme les Amérindiens (GRENAND & GRENAND, 1990). Nous pouvons émettre l'hypothèse que le prélèvement de bois est sans doute l'activité la plus sous-estimée car elle induit plus de risques pour cette communauté.

L'activité la plus pratiquée par les Créoles est la chasse. Toutefois, ils sont peu à vivre en forêt et ils ne sont pas nombreux à pratiquer la chasse de subsistance ; la plupart d'entre eux ne chassent qu'occasionnellement (THOISY & VIE, 1998) et cette pratique devient dorénavant une activité de loisir (GRENAND, 2002b ; FLEURY & *al.*, 2003).

En ce qui concerne les Métropolitains, ils fréquentent la forêt comme ils le font en métropole. Ils y vont principalement pour leurs loisirs. Les personnes qui prélèvent des graines de palmiers le font essentiellement pour leurs loisirs et de manière ponctuelle, comme elles iraient ramasser des châtaignes en métropole. Les quelques métropolitains qui chassent sont marginaux et pas représentatifs du comportement global de cette communauté. La chasse peut également être perçue par cette communauté comme un loisir.

Des différences d'usages de la forêt sont constatées entre les communautés mais il en existe aussi au sein même de la population, toutes communautés confondues.

Il est clair que les personnes âgées fréquentent moins la forêt, baisse d'activité qui est souvent liée à des problèmes de santé. Les jeunes fréquentent beaucoup la forêt pour leurs loisirs mais ils se désintéressent peu à peu des différentes utilisations des produits de la forêt dont la pérennité n'est assurée que par les anciens (LEMA, 2006 ; GRENAND, 2002b). De plus, les jeunes générations ont fréquenté l'école et sont de moins en moins dépositaires de ces savoirs, qui ont tendance à se fragmenter et à s'individualiser (PINTON & GRENAND, 2007 ; DAVY, 2007). Ils considèrent souvent la chasse et le prélèvement de PFNL comme des loisirs. Ils ne prélèvent pas pour nourrir leur famille. Ils sont d'ailleurs peu nombreux à aller chercher du bois en forêt car ce n'est pas à eux que revient la tâche de la construction ou de la réparation des habitations. Les usages de la forêt par les personnes de 35 à 74 ans sont plus homogènes. Leurs activités sont essentiellement conduites dans le but de subvenir aux besoins de la famille.

En ce qui concerne la situation professionnelle, elle n'a pas d'incidence sur la pratique des activités et usages forestiers. Les personnes n'étant pas salariées fréquentent autant la forêt que celles qui le sont. Les activités de chasse, de prélèvement de PFNL et de PFL sont pratiquées de manière similaire pour les deux statuts. Ce résultat indique que ce sont des activités de subsistance non négligeables dans le mode de vie des communautés. La forêt a toujours un rôle d'approvisionnement important pour les populations locales.

⁶ Les *Caboclos* sont des métis descendants d'Européens blancs et d'Amérindiens. Ils forment de nos jours la population la plus importante du bassin amazonien.

L'importante activité de chasse révélée dans ce rapport confirme cette idée. Elle est avant tout utilitaire (JOLIVET, 1982). D'après RENOUX & *al.* (2002), la majorité du gibier chassé est vendue. Cette observation est en opposition avec les résultats obtenus dans notre étude. Cela s'explique sans doute par le fait que le commerce du gibier n'est pas officialisé et que cette étude n'a pas permis d'installer un climat de confiance suffisant pour obtenir des réponses sincères à ce sujet. Toutefois, les espèces consommées de manière familiale se recoupent avec cette étude. Dans le bas Oyapock et dans la région de Régina-Kaw, les primates, les pécaris, les rongeurs, les oiseaux et les iguanes constituent l'essentiel du gibier (THOISY & VIE, 1998). Dans le secteur de Saint-Georges, les pécaris représentent 69 % de la biomasse chassée, tandis que le paca se trouve au deuxième rang pour le nombre de prise (RENOUX & *al.*, 2002).

Quelles que soient les communautés, la pratique de la chasse est essentiellement masculine (ORRU, 2001) et est effectuée de façon identique. Depuis les années 1970, le fusil a pris la place de l'arc et des flèches. Dorénavant toute la population chasse au fusil. Toutefois, l'arc est encore fréquemment utilisé pour la pêche dans les criques par les Amérindiens (GRENAND, 2002b) mais aussi quelquefois pour la chasse aux oiseaux ou pour les iguanes (ORRU, 2001). Les secteurs du domaine forestier de Régina / Saint-Georges les plus fréquentés sont la crique Gabaret surtout sur sa partie aval, du fait de sa proximité avec le bourg, le secteur de Canari zozo, sur l'Oyapock et ses affluents principaux ainsi que les criques Noussiri et Armontabo. Depuis l'ouverture de la route Nationale 2, celle-ci est devenue une nouvelle voie d'accès au domaine sur 80 km (ONF, 2007). Il est à noter une pression de chasse assez importante, mais difficilement quantifiable et localisable, exercée par toute une population liée à l'orpaillage clandestin (RENOUX & *al.*, 2002) située en amont des premiers sauts de l'Approuague. Toutefois, cette activité semble s'exercer dans sa grande majorité sur la rive gauche de l'Approuague et ne concerne que partiellement la forêt de Régina / Saint-Georges (ONF, 2007).

Dans les autres PFNL, on retrouve les palmiers qui sont aussi une ressource utilisée par toutes les communautés et plus particulièrement pour les Amérindiens et les Brésiliens qui prélèvent leurs fruits en grande quantité. Le prélèvement des PFNL autre que le gibier est lié à l'activité de chasse. En effet, d'un point de vue alimentaire, et dans une logique d'autosubsistance, la cueillette vient compléter les activités de prédation (ORRU, 2001).

Les palmiers sont une des ressources végétales les plus utiles. Ils fournissent le plus de PFNL et ont comme principal usage l'alimentation (LEMA, 2006). Ce sont les fruits de palmiers qui sont les plus prisés (*Oenocarpus bacaba*, *Euterpe oleracea*, *Jessenia bataua subs. oligocarpa*) car ils peuvent être transformés en jus ou en glace et sont aussi utilisés dans la cuisine locale (ORRU, 2001). Dans notre étude, la consommation est essentiellement limitée à la famille. Toutefois des exemples de

valorisation d'usage traditionnel existant en Guyane. C'est le cas pour les jus de wassaï, de comou ou de patawa (FLEURY & *al.*, 2003).

Autre que les fruits de palmiers, les plantes médicinales sont le deuxième PFNL utilisé par le plus de monde. En Guyane française, 600 espèces médicinales ont été recensées (MORETTI, 1998). Elles fournissent pour les populations amazoniennes leurs médicaments essentiels et font partie de leur environnement naturel et culturel. Les Métropolitains sont la seule communauté dans cette étude à ne pas en prélever. Bien que les populations de Régina et de Saint-Georges aient accès aux soins gratuitement, pour les maladies courantes, les habitants et plus particulièrement les Amérindiens palikur se soignent d'abord avec les plantes médicinales (HAY, 1998 *in* MORETTI, 1998), ce sont d'ailleurs eux qui en prélèvent le plus.

Le prélèvement de bois, quant à lui, est l'activité la moins pratiquée par toutes les communautés. Les outils traditionnels à base de bois ne sont plus beaucoup fabriqués, les maisons sont européanisées comme le souligne LEMA (2006) et la réalisation de pirogue est de moins en moins courante (JABIN, 2003). La population préfère se procurer du bois dans les scieries ou les menuiseries.

Une activité n'a pas été abordée dans cette étude. Or le tourisme présente, en Guyane, un lien direct avec la forêt.

Le domaine forestier de Régina / Saint-Georges, bien qu'il ne possède que très peu d'équipements d'accueil du public, connaît néanmoins un potentiel d'attraction touristique assez important (ONF, 2007). La création de la route Nationale 2 reliant Régina à Saint-Georges a rendu accessible le domaine forestier à toute personne souhaitant s'y aventurer. De nombreux sites remarquables peuvent être visités de manière autonome, tels que des sites archéologiques plus ou moins préservés découverts pendant les travaux d'aménagement, les savanes-roches, en grande quantité dans cette zone (savanes-roches Virginie, Anabelle, 14 juillet), mais aussi la montagne couronnée Fortuna-Kapiri, ainsi que les criques accessibles directement de la route ou plus éloignées (criques Gabaret, Armontabo).

Les résultats ont été obtenus à partir d'entretiens effectués auprès d'un public uniquement masculin, mais les activités et les besoins de chaque communauté peuvent être interprétés pour toute la population car tous les prélèvements effectués par les hommes bénéficient à la famille entière. Toutefois, on peut supposer que l'activité de loisirs est sous-estimée car elle peut être également pratiquée par les femmes, notamment pour la communauté métropolitaine qui a dans sa culture l'habitude de fréquenter la forêt principalement pour ses loisirs (DOBRE & *al.*, 2005).

Les activités de prélèvement peuvent être également sous-estimées par rapport aux besoins réels de la population. En effet, le domaine forestier de Régina / Saint-Georges appartient au domaine privé de l'État où les prélèvements sont théoriquement interdits. Toutefois, l'ONF tolère certaines

pratiques. D'après l'Office National des Forêts, les récoltes à usage domestique ont un impact limité et sont compatibles avec les objectifs des séries de production et de protection physique (ONF, 2007).

Un dernier point mérite d'être souligné, toutes les pratiques relevées dans cette étude sont valables pour les populations des petites communes. Les usages de la forêt par la population habitant dans les grandes villes sont différents. L'urbanisation croissante entraîne un changement dans l'accessibilité à la ressource, ce qui peut modifier les habitudes des communautés (FLEURY & *al.*, 2003).

Conclusion

L'exploitation forestière en Guyane française reste une activité faiblement pratiquée comparée à celle de la métropole. La seule forêt tropicale de l'Union Européenne est principalement vouée à une protection et à une conservation des ressources naturelles. Malgré tout, pour répondre à la croissance démographique et à l'augmentation des besoins en logements et bâtiments divers, l'exploitation forestière est une activité qui se développe. Le domaine forestier de Régina / Saint-Georges fait déjà l'objet d'une exploitation de bois qui est distribué dans toute la Guyane et pour une petite partie aux Antilles et en métropole. Bien que le nord-est du domaine soit déjà exploité, la forêt de Régina / Saint-Georges représente encore un potentiel attractif très important pour la filière bois. Elle va être le siège principal de l'exploitation pour au moins les vingt prochaines années.

De part le contexte frontalier du domaine avec le Brésil et à l'heure où le pont binational sur l'Oyapock reliant Saint-Georges à Oiapoque est en phase de finition, la filière bois de l'Est guyanais se questionne sur les échanges possibles entre les professionnels du bois de la Guyane et du Brésil. Il serait intéressant dans quelques années de mener à nouveau une étude sur cette forêt afin d'observer la progression de l'activité d'exploitation et d'évaluer l'impact de la création du pont sur la filière.

La forêt n'est pas uniquement le lieu d'une exploitation de bois. Cette étude a montré qu'elle est également la source de nombreux produits alimentaires utilisés par les communautés locales. Celles-ci continuent de pratiquer un certain nombre d'activités en forêt et leurs usages culturels perdurent dans le temps. La forêt reste un avantage économique certain pour les ménages par la disponibilité en gibier, en fruits et en tout autre produit forestier encore beaucoup consommés. Les Amérindiens pratiquent abondamment des activités en forêt, mais ce ne sont pas les seuls. Toutes les communautés en profitent selon leur culture et leur tradition.

Il ne faut pas oublier que le domaine forestier étudié appartient au domaine privé de l'état. Les communautés de Régina et de Saint-Georges n'ayant pas de ZDU sont amenées à prélever dans le domaine de l'État pour subvenir à leurs besoins. L'Office National des Forêts qui gère cette forêt, tolère certains prélèvements mais en contrôle d'autres. Les populations se voient actuellement dans l'obligation de payer des ressources auxquelles elles avaient dans le passé libre accès. Suite aux différentes enquêtes menées durant cette étude, il en ressort un sentiment d'inquiétude quant à la possibilité de continuer ouvertement la pratique d'activités traditionnelles de chasse et de cueillette. Il se pose donc la question de savoir si la législation est adaptée aux pratiques culturelles et si les

pouvoirs publics sont bien informés des besoins et des usages des différentes communautés de Guyane.

Bibliographie

- Association de Développement de l'Est Guyanais (ADEG), (non daté), *Guide pratique LEADER Est Guyane 2009-2013 « renforcer l'identité et l'attractivité de l'Est guyanais, en fédérant les Hommes, autour de la valorisation des ressources naturelles et culturelles »*, Roura : ADEG, 23 p.
- BARRET J., (2008), *Atlas illustré de la Guyane*, 4 éd., Cayenne : ARUAG, 219 p.
- BONJOUR I., (2010), *Les domaines « d'excellence régionale » aux services du développement économique – La filière forêt & bois en Guyane*, Séminaire convergence, Martinique : FEDER, 18 p.
- BORDERES M., (2003), "Les problématiques de gestion durable du massif forestier guyanais, *In* Connaissance et gestion de la forêt guyanaise", Nancy : AgroParisTech, *Revue forestière française*, 55, pp. 219-235.
- BOUDOUX d'HAUTEFEUILLE M., (2010), *Routes et développement en espace amazonien – une évaluation socio-économique à partir de trois cas d'étude guyanais*, Guyane : WWF, 79 p.
- BRUNAU O., DEMENOIS J., (2003), "Aménagement forestier et exploitation forestière en forêt tropicale humide guyanaise", *in* Connaissance et gestion de la forêt guyanaise, Nancy : AgroParisTech, *Revue forestière française*, 55, pp. 260-272.
- Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CEEG), (2011), *Projets « Scierie & Unités de Biomasse Bois »*, Cayenne : Centre Européen de Valorisation Economique de l'Outre Mer (CEVEDOM), 34 p.
- DAVY D., (2007), « *Vannerie et vanniers* » *Approche ethnologique d'une activité artisanale en Guyane française*, Thèse, Université d'Orléans, 527 p.
- DOBRE M., LEWIS N., DEUFFIC P., GRANET A.-M., (2005), "La fréquentation des forêts en France", *Rendez-vous techniques*, 9, pp. 49-57, Fontainebleau : ONF.
- FAO, (2005), *Evaluation des ressources forestières mondiales 2005 - Guyane Française*, Rapport national 091, Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 76 p.
- FAO, (2011), *Situation des forêts du monde 2010*, Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 176 p.
- FCBA, (2008), *Référentiel combustible bois énergie : les connexes des industries de bois – Définition et exigences*, Cayenne : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 62 p.
- FLEURY M., MORETTI C., BERAU D., (2003), "Usage des ressources forestières en Guyane : de la tradition à la valorisation", *in* Connaissance et gestion de la forêt guyanaise, Nancy : AgroParisTech, *Revue forestière française*, 55, pp. 291-305.
- FORGET P.-M., GOURLET-FLEURY S., VANNIERE B., (1998), "Exploitation, chasse et régénération naturelle sont-elles compatibles en forêt guyanaise ?", *in* *Conserver, gérer la biodiversité : quelle stratégie pour la Guyane ?*, Paris : JATBA, 40 (1-2), pp. 79-101.
- GERAUD M.-O., (1993), "La production du discours identitaire chez les Hmong en Guyane française", *Cahier des Sciences Humaines*, Paris : IRD, 29 (4), pp. 731-746.

- GRENAND F., (2011), "Sur le fleuve Oyapock, un pont entre la France et le Brésil, un observatoire Hommes/Milieus pour mieux comprendre", in "Dossier Brésil", Paris : *Rayonnement du CNRS*, 56, pp. 41-47.
- GRENAND F., GRENAND P., (1990), "L'identité insaisissable - Les Caboclos amazoniens", in *Etats et sociétés nomades*, A. Bourgeot & H. Guillaume (éds), *Etudes Rurales*, 120 : 17-39.
- GRENAND P., (2002a), "Introduction générale", in *La chasse en Guyane aujourd'hui : vers une gestion durable ?*, Rapport scientifique final, Programme Ecosystèmes tropicaux 1999-2002, Cayenne : Silvolab GUYANE, pp. 1-6.
- GRENAND P., (2002b), "Historique de la chasse en Guyane", in *La chasse en Guyane aujourd'hui : vers une gestion durable ?*, Rapport scientifique final, Programme Ecosystèmes tropicaux 1999-2002, Cayenne : Silvolab GUYANE, pp. 7-19.
- Innovation, Territoires et Développement en Europe, (2010), *Etude sur les enjeux de l'intégration économique régionale pour les PME/PMI de la Guyane*, Rapport intermédiaire, Paris : ITD.Eu, 59 p.
- Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM), (2010), "Panorama de l'économie de la Guyane", in *Guyane : Rapport annuel 2009*, Paris : IEDOM, pp. 23-74.
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), (2010), Insee Guyane – Présentation de la région, [en ligne], disponible sur <<http://www.insee.fr/fr/regions/guyane/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>>, (consulté le 01.06.2011).
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), (2011), *Canton 97301 Approuague-Kaw* [en ligne], disponible sur <http://www.insee.fr/fr/insee_regions/Guyane/themes/dossiers/fiches_cantons/97301.pdf>, (consulté le 01.03.2011).
- INTERPROBOIS Guyane, (2010), *La filière forêt et bois en Guyane - Rapport de synthèse*, Cayenne : INTERPROBOIS Guyane, 12 p.
- JABIN D.-H., (2003), *Les pirogues en Guyane. Prémices à une étude ethnobotanique et socio-économique de la construction et du commerce des pirogues en Guyane Française*. DEA, Université d'Orléans, 116 p.
- JOLIVET M.-J., (1968), *Une commune traditionnelle de la Guyane française : L'Approuague*, Cayenne : ORSTOM, 99 p.
- JOLIVET M.-J., (1982), *La question créole – Essai de sociologie sur la Guyane française*, Paris : ORSTOM, 503 p.
- LEMA C., (2006), *Comparaison des connaissances sur les usages des palmiers dans trois communautés (Saramaka, Créoles, Palikur) dans la région du bas Oyapock, Guyane française*, mémoire de Master, Université Paris VII Denis Diderot, 55 p.
- LERMYTE C., (2007), *Analyse de la dispersion et de la régénération du Carapa procera (Meliaceae) dans trois situations contrastées en Guyane française : impact de l'exploitation forestière et de la chasse*, mémoire de mastère, Ecologie, Ecole National du Génie Rural des Eaux et Forêts, 49 p.

- MANUSSET S., (1999), "La question des abattis à Saint-Georges-de-l'Oyapock en Guyane française", *in L'Homme et la forêt tropicale*, Marseille : Travaux de la Société d'Ecologie Humaine, pp. 267-279.
- MARTINS-FAURE L., (2010), *Les dynamiques spatiales en zone frontalière : Contributions pour un diagnostic de l'économie des petits exploitants agricoles*, Cayenne : OHM Oyapock, 119 p.
- MORETTI C., (1998), "Valorisation et exploitation des plantes médicinales de la Guyane : le point de vue d'un phytochimiste", *in Conserver, gérer la biodiversité : quelle stratégie pour la Guyane ?*, Paris : JATBA, 40 (1-2), pp. 279-297.
- Office National des Forêts (ONF), (2003), *Régime et modalités des ventes de bois et autres produits forestiers en Guyane*, Cayenne : Direction Régionale de l'ONF Guyane, 4 p.
- Office National des Forêts (ONF), (2004), *Guide de reconnaissance des arbres de Guyane*, 2 éd., Cayenne : ONF, 374 p.
- Office National des Forêts (ONF), (2007), *Forêt de Régina-St Georges : 2007-2026*, Aménagement forestier, Cayenne : Direction Régionale de l'ONF Guyane, 81 p.
- Office National des Forêts (ONF), (2009a), *Directive Régionale d'Aménagement – Région Nord Guyane*, Cayenne : Direction Régionale de l'ONF Guyane, 124 p.
- Office National des Forêts (ONF), (2009b), *Programme régional de mise en valeur forestière pour la production de bois d'œuvre-période 2009-2013*, Cayenne : Direction Régionale de l'ONF Guyane, 41 p.
- ORRU J.-F., (2001), *Les communautés isolées de Guyane et la France, de la colonisation à la globalisation*, Thèse, Université Paris III, 636 p.
- PANCHOUT J., (2010), *Charte de l'exploitation forestière à faible impact en Guyane*, Cayenne : Direction Régionale de l'ONF Guyane, 77 p.
- PAVE A., FORNET G., (2010), *Amazonie. Une aventure scientifique et humaine du CNRS*, Péronnas : GALAADE, 156 p.
- PINTON F., GRENAND P., (2007), "Savoirs traditionnels, populations locales et ressources globalisées", *in Les marchés de la biodiversité*, Paris : IRD, pp. 165-194.
- RENOUX F., RICHARD-HANSEN C., NIEL C., THOISY B., CATZEFLIS F. et THIOLLAY J.-M., (2002), "Pratique de la chasse et état de la faune dans le nord de la Guyane", *in La chasse en Guyane aujourd'hui : vers une gestion durable ?*, Cayenne : Silvolab GUYANE, pp. 21-144.
- ROBERT S., (2011), *Réseau des Observatoires Hommes-Milieus : appel à propositions de recherche 2011*, CNRS-INEE, 18 p.
- THOISY B., VIE J.-P., (1998), "Faune et activités humaines : exploitation forestière et chasse en Guyane française", *in Conserver, gérer la biodiversité : quelle stratégie pour la Guyane ?*, Paris : JATBA, 40 (1-2), pp. 103-120.

VALEIX J., (1993), "La place de la forêt guyanaise dans l'aménagement du territoire", in *Forêt guyanaise, gestion de l'écosystème forestier et aménagement de l'espace régional*, Cayenne : SEPANGUY, pp. 195-198.

Listes des illustrations

Liste des tableaux

Tableau 1 : Exploitations forestières dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges.....	13
Tableau 2 : Entreprises présentes dans le secteur de la première transformation de bois issu de l'exploitation de la zone de Régina.	16
Tableau 3 : Secteur de la deuxième transformation dans l'est guyanais.	18
Tableau 4 : Principales essences exploitées dans le domaine forestier de Régina / Saint-Georges selon les activités.	19
Tableau 5 : Proportion des différentes communautés enquêtées ainsi que leur pourcentage de fréquentation de la forêt.....	22
Tableau 6 : Proportion de chaque communauté dans la population totale estimée et proportion des différentes communautés fréquentant la forêt rapportée à la population totale estimée.	23
Tableau 7 : Risques d'erreurs pour la pratique des activités par la population totale estimée.	XIV
Tableau 8 : Risques d'erreurs pour la pratique des activités entre chaque communauté.	XIV
Tableau 9 : Risques d'erreurs pour la pratique des activités entre les personnes salariées et non salariées.....	XV
Tableau 10 : Risques d'erreurs pour la pratique des activités entre les différentes tranches d'âge....	XV
Tableau 11 : Risques d'erreurs pour le prélèvement des PFNL entre les différentes communautés. .	XV
Tableau 12 : Evolution de la production forestière (1978-1988).	XVIII
Tableau 13: Quantité (m ³) des principales essences exploitées en Guyane française au cours des années 2009 et 2010 et leurs usages.	XIX
Tableau 14: Liste des essences forestières classées par groupe et catégorie d'utilisation, par appellation courante, nom scientifique et niveau d'utilisation.	XX

Liste des photographies

Photo 1: Scie mobile.....	XI
Photo 2: Scierie de Cacao.....	XI
Photo 3: Carbet bâche des ouvriers forestiers.....	XIII
Photo 4: Déchets d'exploitation de bois.....	XIII

Liste des figures

Figure 1 : Organigramme relationnel des différents acteurs de la filière du bois issus du domaine de Régina / Saint-Georges	21
Figure 2 : Différents usages de la forêt par la population totale estimée de Régina et de Saint-Georges.....	23
Figure 3 : Pratique des activités pour chaque communauté, en pourcentage, parmi la population interrogée.....	24
Figure 4 : Pratique de 1 à 4 activités pour chaque communauté, en pourcentage, parmi la population interrogée.....	24
Figure 5 : Pour chaque activité, pourcentage des différentes communautés rapporté à la population totale estimée.....	25
Figure 6 : Fréquentation de la forêt pour chaque communauté, en pourcentage, parmi la population interrogée.....	25
Figure 7 : Activités de la population interrogée selon la classe d'âge.....	26
Figure 8 : Prélèvement des PFNL pour chaque communauté, en pourcentage, parmi la population interrogée.....	29
Figure 9 : Répartition spatiale de la récolte de grumes en Guyane française.....	XVIII

Liste des Annexes

Annexe 1: Carte de la localisation du domaine forestier de Régina / Saint-Georges.....	V
Annexe 2: Carte de la localisation des différentes séries du domaine forestier de Régina / Saint-Georges	VI
Annexe 3: Questionnaire d’entretien pour la population.....	VII
Annexe 4: Questionnaire d’entretien pour les professionnels	VIII
Annexe 5: Tableau du résumé des entretiens réalisés au cours de l’étude	IX
Annexe 6: Photographies des scieries.....	XI
Annexe 7 : Carte de la localisation des zones en cours d’exploitation et des anciennes parcelles exploitées	XII
Annexe 8 : Photographies des difficultés de l’exploitation forestière	XIII
Annexe 9 : Tableaux des risques d’erreurs α	XIV
Annexe 10 : Tableau de la liste des importations en Guyane de produits à base de bois provenant du Brésil, entre le 06/12/2010 et le 17/02/2011.....	XVI
Annexe 11 : Carte des voies d’accès au domaine forestier de Régina / Saint-Georges ainsi que des zones impactées par les activités anthropiques.	XVII
Annexe 12 : L’exploitation forestière en Guyane.....	XVIII
Annexe 13 : Les essences forestières en Guyane.....	XIX
Annexe 14 : Tableau de la production, du commerce et de la consommation de bois de feu, de bois rond et de sciages en Guyane française et en métropole en 2008 (milliers de m ³).....	XXII

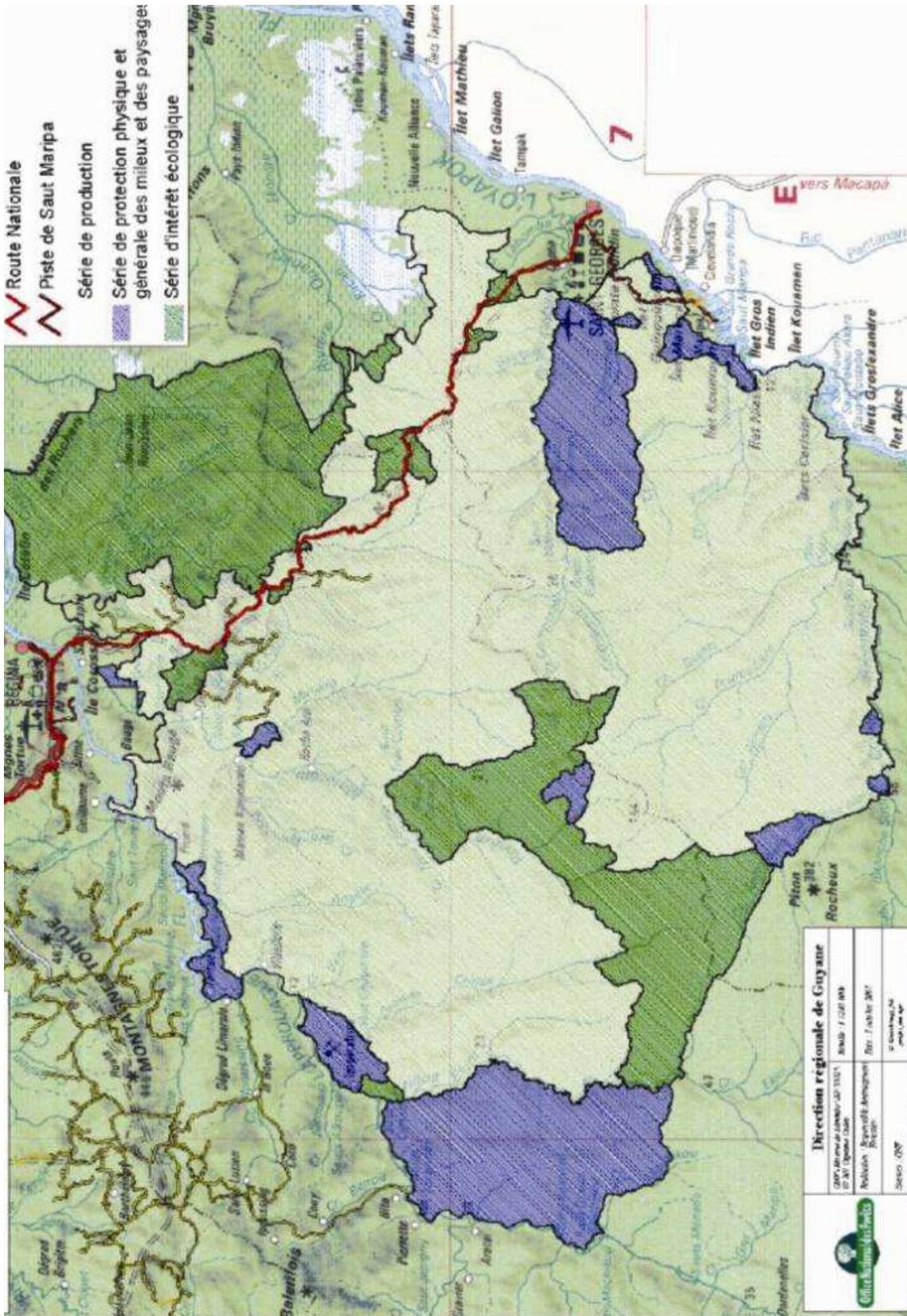
Annexes

Annexe 1 : Carte de la localisation du domaine forestier de Régina / Saint-Georges



Source : ONF, 2007

Annexe 2 : Carte de la localisation des différentes séries du domaine forestier de Régina / Saint-Georges



Source : ONF, 2007

Annexe 3 : Questionnaire d'entretien pour la population

USAGE DE LA FORÊT PAR LA POPULATION DE REGINA / SAINT-GEORGES

SEVELIN-RADIGUET Pauline

M2 : 2010/2011

Date :

N° fiche :

Nom :

Quartier :

Prénom :

Age :

Communauté :

Avez-vous un emploi ? OUI NON

Allez-vous en forêt ? OUI NON

Allez-vous seul en forêt ou en groupe ?

A quel endroit (les points kilométriques (pk), les criques, les routes) ?

Quels moyens de déplacement ? :

Pour faire quoi ?

- Les produits forestiers ligneux :

Prélèvement de bois : OUI NON

A quelle fréquence ? : souvent des fois rarement

Quelles essences sont utilisées ? :

Dans quels buts (Bois œuvre, artisanat...) ? :

Quelles utilisations ? : Personnelle Commerciale

- Les produits forestiers non ligneux (PFNL) :

Prélèvement de PFNL : OUI NON

Quels PFNL (fruits-feuilles de palmier, lianes, plantes médicinales...)? :

A quelle fréquence ? : souvent des fois rarement

Dans quels buts ?

Quelles utilisations ? : Personnelle Commerciale

- La chasse

Chassez-vous ? OUI NON

Avec quoi ?

A quelles fréquences ? : souvent des fois rarement

Quelles utilisations ? : Personnelle Commerciale

- Les loisirs

Allez-vous en forêt pour vos loisirs ? : OUI NON

A quelle fréquence ? : souvent des fois rarement

Demandez-vous l'autorisation à l'Office National des Forêts pour prélever ? OUI NON

Est-ce que vos activités sont aussi régulières que dans le passé ? OUI NON

Quelle est votre opinion sur le futur pont reliant la Guyane au Brésil ?

REMARQUES :

Annexe 4 : Questionnaire d'entretien pour les professionnels

LA FILIERE BOIS

SEVELIN-RADIGUET Pauline

M2 :2010/2011

Date :

N°fiche :

Nom :

Prénom :

Nom de l'entreprise :

Description du site :

- Activité de l'entreprise :
- Localisation du site :
- Date de l'implantation sur le site :
- Taille de l'entreprise :
- Nombre de personne employée :

Description de l'activité :

- Provenance du bois :
- Quantité de bois utilisée par an:
- Quantité de bois vendu :
- Essences exploitées :
- Acheteurs:
- La destination :
- Matériel :

Projets de développement de l'entreprise :

- Agrandissement (augmentation du nombre de parcelle...)
- Investissement dans du nouveau matériel :
- Recrutement

Quelle est votre opinion sur le futur pont reliant la Guyane au Brésil ?

REMARQUES:

Annexe 5 : Tableau du résumé des entretiens réalisés au cours de l'étude

Types	Cibles	Interlocuteurs	Lieux	Dates	Nombre d'entretiens
Questionnaire	Communauté amérindienne		Saint Georges	02 au 08/02, 08 au 15/03 et 20 au 22/04/2011	16
Questionnaire	Communauté brésilienne		Saint Georges	02 au 10/02, 09 au 15/03 et 19/04/2011	12
Questionnaire	Communauté créole		Saint Georges	03 au 09/02, 10 au 16/03 et 21/04/2011	15
Questionnaire	Communauté européenne		Saint Georges	05 au 09 /02, 08 au 16/03 et 19-20/04/2011	11
Questionnaire	Menuisier	Mr DEUZIVAN	Saint Georges	04/02/2011	1
Questionnaire	Ouvrier forestier		Saint Georges	08/02 et 17/03/2011	2
Questionnaire	Exploitant forestier, scté Equatorium	Mr RODRIGUES DOS SANTOS	Saint Georges	09/02/2011	1
Questionnaire	Exploitant forestier, scté Oyapock Menuiserie	Mr FERREIRA	Saint Georges	09/02 et 19/04/2011	2
Questionnaire	Exploitant forestier, scté Angélique	Mr CARDOSO	Saint Georges	09/02/2011	1
Questionnaire (téléphonique)	Exploitant forestier, scté Scierie Moderne	Mme HALHOUL	Saint-Georges	14/03/2011	1
Questionnaire	Communauté amérindienne		Régina	22/02/2011	1
Questionnaire	Communauté brésilienne		Régina	25/02 et 06-07/04/2011	3
Questionnaire	Communauté créole		Régina	21 au 25 /02/2011	8
Questionnaire	Communauté européenne		Régina	05 au 07/04/2011	3
Questionnaire	Communauté saramaka		Régina	23/02/2011	1
Questionnaire	Artisan d'art	Mr HAABO	Régina	24/02/2011	1
Questionnaire	Artisan d'art	CAIRA Jean-Pierre	Régina	25/02/2011	1
Questionnaire	Scierie mobile, scté St-Georges Eco Bois	GINESTE Samuel	Régina	05/04/2011	1
Questionnaire	Menuisier	ANTONZNACK Patrick	Régina	05/04/2011	1
Questionnaire	Scierie de Cacao	NICOLET Grégory	Cacao	08/04/2011	1
Questionnaire	Scierie du LARIVOT	TALAGRAND Olivier	Cayenne	04/04/2011	1
Questionnaire	Scierie PATOZ	MONTEMONT Claude	Remire-Montjoly	08/04/2011	1
Questionnaire	Scté Forestière Amazonia	GUTH Aline	Matoury	08/04/2011	1
Enquête	ONF		Cayenne	24/01/2011	1
Enquête	Maison de la forêt et des bois de Guyane	BONJOUR Isabelle	Cayenne	25/01/2011	1
Enquête	Agent ONG	FAVERJON Jacques	Saint Georges	31/01, 08/02, 09/03 et 17/03/2011	4
Enquête	Ecomusée		Régina	31/01 et 25/02/2011	2
Enquête	Agent de développement local	LAPORTE Céline	Saint Georges	01/02/2011	1
Enquête	Chargée de mission au PNRG	GIRAUD Sarah	Saint Georges	01/02/2011	1
Enquête	EDF	Mr YECK-PANG	Saint Georges	14/03/2011	1
Enquête	Agent ONG	ESCALIER Fabien	Régina	21/02 et 22/02/2011	2
Enquête	Douanes françaises		Saint Georges	25/02, 08/03 et 10/03/2011	3

<u>Types</u>	<u>Cibles</u>	<u>Interlocuteurs</u>	<u>Lieux</u>	<u>Dates</u>	<u>Nombre d'entretiens</u>
Enquête	Artisan d'art	CAIRA Jean-Pierre	Régina	25/02/2011	1
Enquête	Maire	Mr ANATOLE	Régina	25/02/2011	1
Enquête	Maire	Mme MATHURIN- BROUARD	Saint Georges	15/03/2011	1
Enquête	Menuisiers		Oiapoque (Brésil)	16/03/2011	3
Enquête	Scierie mobile, scté St-Georges Ecobois	GINESTE Samuel	Régina	05/04/2011	1
Enquête	Menuisiers		Vila Vitoria (Brésil)	21/04/2011	1
Réunion	Socioprofessionnel		Saint Georges	01/02/2011	1
Réunion	Programme OYANA		Saint Georges	08/02/2011	1
Exposé chercheur	Projet DYGEPOP	TRAISSAC Stéphane	Kourou	04/03/2011	1
Séminaire	Gestion Forestière		Kourou	27/05/2011	1

Annexe 6 : Photographies des scieries (Photo de l'auteur)

Photo 1 : Scie mobile



Photo 2 : Scierie de Cacao



Annexe 8 : Photographies des difficultés de l'exploitation forestière (Photo de l'auteur)

Photo 3 : Carbet bâche des ouvriers forestiers



Photo 4 : Déchets d'exploitation de bois



Annexe 9 : Tableaux des risques d'erreurs α

0,10 < H0 acceptée, il n'y a pas de différence

0,10 : valeur limite entre H0 et H1

0,10 > H0 rejetée, il y a différences significatives

Tableau 7 : Risques d'erreurs pour la pratique des activités par la population totale estimée.

	Loisirs	Chasse	PFL	PFNL
Loisirs		0,48	0,06	0,67
Chasse	0,48		0,01	0,26
PFL	0,06	0,01		0,15
PFNL	0,67	0,26	0,15	

Tableau 8 : Risques d'erreurs pour la pratique des activités entre chaque communauté.

	Amérindiens	Brésiliens	Créoles	Métropolitains
Amérindiens		L : 0,62 C : 0,73 PFL : 0,12 PFNL : 0,16	L : 0,20 C : 0,70 PFL : 0,04 PFNL : 0,02	L : 0,33 C : 0,06 PFL : 0,01 PFNL : 0,01
Brésiliens	L : 0,62 C : 0,73 PFL : 0,12 PFNL : 0,16		L : 0,37 C : 0,94 PFL : 0,50 PFNL : 0,20	L : 0,52 C : 0,08 PFL : 0,12 PFNL : 0,10
Créoles	L : 0,20 C : 0,70 PFL : 0,04 PFNL : 0,02	L : 0,37 C : 0,94 PFL : 0,50 PFNL : 0,20		L : 0,95 C : 0,10 PFL : 0,25 PFNL : 0,42
Métropolitains	L : 0,33 C : 0,06 PFL : 0,01 PFNL : 0,01	L : 0,52 C : 0,08 PFL : 0,12 PFNL : 0,10	L : 0,95 C : 0,10 PFL : 0,25 PFNL : 0,42	

L : Loisirs
C : Chasse
PFL : Produits Forestiers Ligneux
PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux

Tableau 9 : Risques d'erreurs pour la pratique des activités entre les personnes salariées et non salariées.

	Salariés	Non salarié
Salariés		L : 0,16 C : 0,50 PFL : 0,59 PFNL : 0,67
Non salarié	L : 0,16 C : 0,50 PFL : 0,59 PFNL : 0,67	

Tableau 10 : Risques d'erreurs pour la pratique des activités entre les différentes tranches d'âge.

	[15-35[[35-55[[55-75[[75-et plus]
[15-35[L : 0,08 C : 0,32 PFL : 0,72 PFNL : 0,47	L : 0,60 C : 0,86 PFL : 0,20 PFNL : 0,87	L : 0,03 C : 0,05 PFL : 0,69 PFNL : 0,16
[35-55[L : 0,08 C : 0,32 PFL : 0,72 PFNL : 0,47		L : 0,25 C : 0,44 PFL : 0,25 PFNL : 0,60	L : 0,25 C : 0,16 PFL : 0,52 PFNL : 0,30
[55-75[L : 0,60 C : 0,86 PFL : 0,20 PFNL : 0,87	L : 0,25 C : 0,44 PFL : 0,25 PFNL : 0,60		L : 0,07 C : 0,07 PFL : 0,20 PFNL : 0,20
[75-et plus]	L : 0,03 C : 0,05 PFL : 0,69 PFNL : 0,16	L : 0,25 C : 0,16 PFL : 0,52 PFNL : 0,30	L : 0,07 C : 0,07 PFL : 0,20 PFNL : 0,20	

	Amérindiens	Brésiliens	Créoles	Métropolitains
Amérindiens		FrP : 0,00 FeP : 0,04 PM : 0,70 Li : 0,04	FrP : 0,00 FeP : 0,01 PM : 0,40 Li : 0,01	FrP : 0,00 FeP : 0,05 PM : 0,09 Li : 0,05
Brésiliens	FrP : 0,00 FeP : 0,04 PM : 0,70 Li : 0,04		FrP : 0,11 PM : 0,69	FrP : 0,12 PM : 0,16
Créoles	FrP : 0,00 FeP : 0,01 PM : 0,40 Li : 0,01	FrP : 0,11 PM : 0,69		FrP : 0,81 PM : 0,25
Métropolitains	FrP : 0,00 FeP : 0,05 PM : 0,09 Li : 0,05	FrP : 0,12 PM : 0,16	FrP : 0,81 PM : 0,25	

Tableau 11 : Risques d'erreurs pour le prélèvement des PFNL entre les différentes communautés.

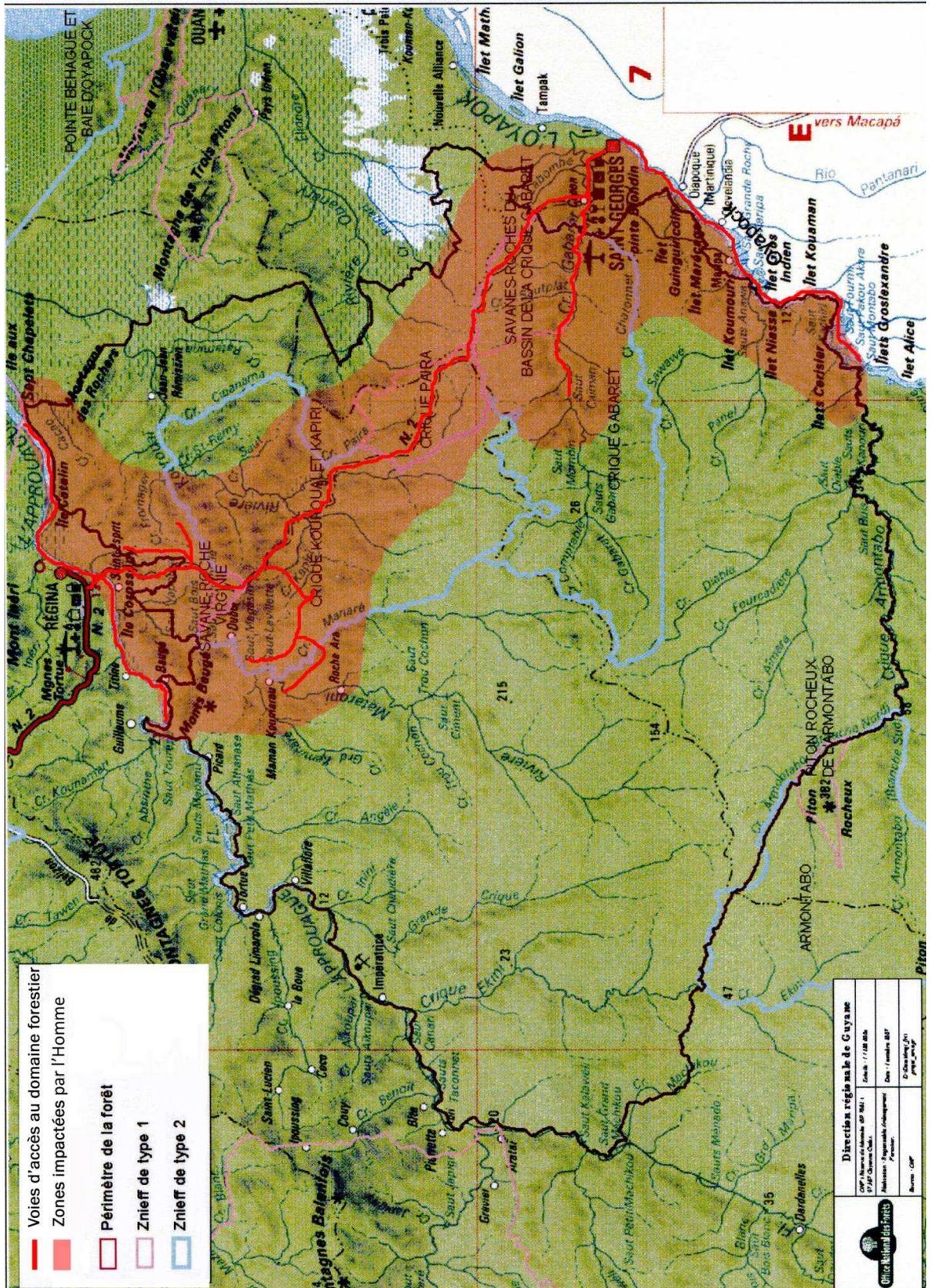
FrP : Fruits de Palmiers
FeP : Feuilles de Palmiers
PM : Plantes Médicinales
Li : Lianes

Annexe 10 : Tableau de la liste des importations en Guyane de produits à base de bois provenant du Brésil, entre le 06/12/2010 et le 17/02/2011.

Dates	Objets	Destinataire	Provenance	Montant (real)	(euros)
06 /12/2010	Artisanat d'art	Cayenne	P.S. Vidraçaria Decoraçoes & Artesanatos -	1171,5	585,75
09/12/2010	Contre plaqué	Cayenne	Tableros Comercio de Paineis LTDA - Palmes	3900	1950
12/12/2010	Artisanat d'art	Saint Laurent	Arte Norte artesanato - Oiapoque	444	222
13/12/2010	Meuble de séjours, tabourets, meuble à chaussures	Matoury	Mercial Silva et Souza - Oiapoque	2645	1322,5
14/12/2010	Artisanat d'art	Saint Laurent	Aimundo Cabral de Souza - Oiapoque	641,2	320,6
14/12/2010	Menuiserie (portes, fenêtres, chassis)	Cayenne	Rust Lar - Oiapoque	1940	970
14/12/2010	Contre plaqué	Cayenne	Belem		
14/12/2010	Artisanat d'art	Cayenne	Oiapoque		
22/12/2010	Menuiserie (portes, fenêtres, chassis)	Cayenne	Mercial Silva et Souza - Oiapoque	3119	1559,5
23/12/2010	Meuble de séjours, tabourets, meuble à chaussures	Cayenne	Mercial Silva et Souza - Oiapoque	3210	1605
23/12/2010	Meuble de séjours	Matoury	Mercial Silva et Souza - Oiapoque	3120	1560
28/12/2010	Menuiserie (table, chaises, tabourets)	Kourou		1110	555
29/12/2010	Chaises	Kourou		1132	566
11/01/2011	Menuiserie (portes, fenêtres)	Cayenne			
11/01/1011	Artisanat d'art (vases, cendriers, boîtes, bracelets)	Saint Laurent	Aimundo Cabral de Souza - Oiapoque	270,5	135,25
19 /01/2011	Menuiserie (Chassis, fenêtres)	Kourou	Crislates Be-Pau de Ricardo Jesus-Lopez. Péron 2878, 1663 San Miguel	8530	4265
19/01/2011	Artisanat d'art	Saint Laurent	Aimundo Cabral de Souza - oiapoque	265	132,5
19/01/2011	Menuiserie (portes et	Montsinery	Mercial Silva et Souza - Oiapoque	2447	1223,5
19/01/2011	Menuiserie (portes et	Montsinery	Mercial Silva et Souza - Oiapoque	2203	1101,5
07/02/2011	Artisanat d'art	Saint Laurent	Aimundo Cabral de Souza - oiapoque	337,5	550,75
17/02/2011	Menuiserie (portes et	Cayenne	Brica de Moveis R. Correira - Oiapoque	820	410

Source : Douanes de Saint-Georges

Annexe 11 : Carte des voies d'accès au domaine forestier de Régina / Saint-Georges ainsi que des zones impactées estimées par les activités anthropiques.



Source : Adaptée à partir de l'ONF, 2007

Annexe 12 : L'exploitation forestière en Guyane

Tableau 12 : Evolution de la production forestière (1978-1988).

	1978 base 100	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Volume des grumes sorties de forêt (en m3)	80342	88669	119729	110767	74651	68063	69159	93338	83945	96446	101273
Indicateur de production (Base 100 en 1978)	100	110	149	138	93	85	86	116	104	120	126
Volume des grumes exportées (en m3)	31294	38154	48102	34635	13048	2004	118	121	196	227	1321
Indicateur d'exportation (Base 100 en 1978)	100	122	154	111	42	6	-	-	-	1	4
Volume de sciages produits (en m3)	13771	18423	20506	25946	33339	29955	34679	38729	32767	39841	42683
Indicateur de production (base 100 en 78)	100	134	149	188	242	218	252	281	238	289	310
Volume de sciages et de produits finis exportés (en m3)	3172	3731	6509	8157	8889	9617	12124	15983	12814	15018	14224
Indicateur d'exportation (base 100 en 78)	100	118	205	257	280	303	382	504	407	473	448

Sources : ONF et Douanes In VALEIX, 1993

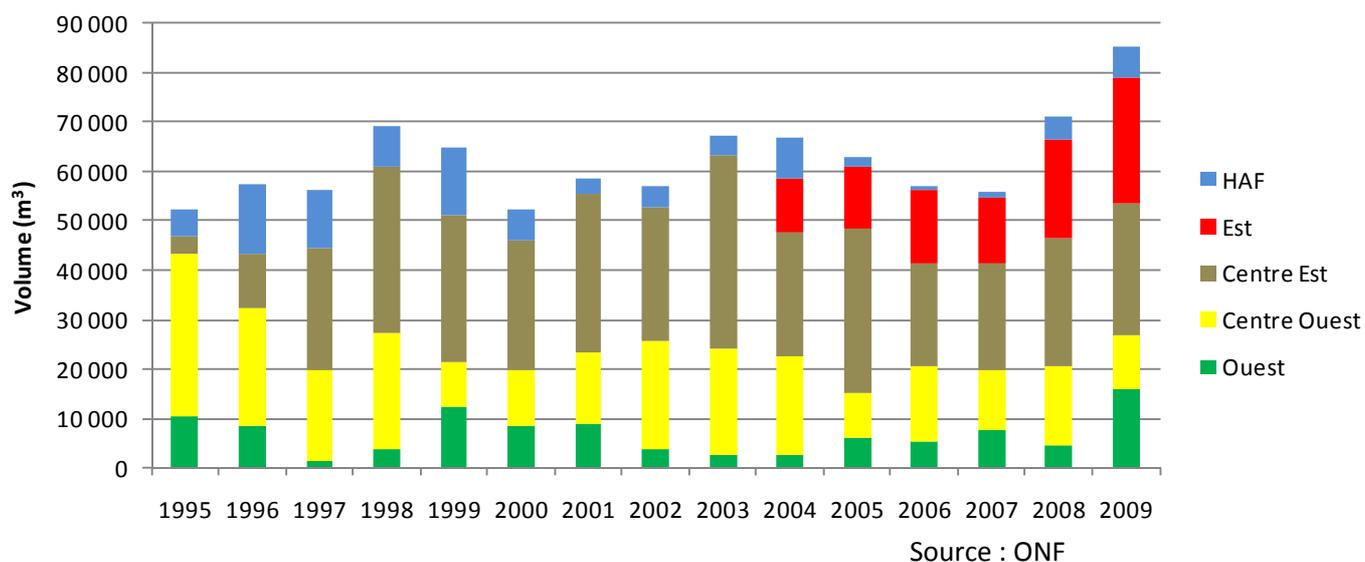


Figure 9 : Répartition spatiale de la récolte de grumes en Guyane française.

Annexe 13 : Les essences forestières en Guyane

Tableau 13: Quantité (m³) des principales essences exploitées en Guyane française au cours des années 2009 et 2010 et leurs usages.

Principales essences exploitées en Guyane	2009	2010	Principaux usages
angélique	38 000	34 000	Bois de structure
gonfolo rose	14 000	10 000	Bois de structure
grignon franc	8 300	6 000	Bois de menuiserie et d'agencement
batala franc	2 500	1 600	Bois pour ouvrages extérieurs
goupi	2 000	1 500	Bois de structure
gonfolo gris	2 000	1 400	Bois de structure
wana kwali	2 000	1 000	Coffrage
amarante	1 800	1 800	Bois de menuiserie et d'agencement
saint Martin jaune et rouge	1 600	1 600	Bois de menuiserie et d'agencement, Bois pour ouvrages extérieurs
ébène verte	1 500	1 700	Bois pour ouvrages extérieurs
cèdres	1 000	900	Menuiserie, ébénisterie
wacapou	900	1 200	Bois pour ouvrages extérieurs, ébénisterie
courbaril	700	700	Bois de menuiserie et d'agencement
Les yayamadou	600	800	Fabrication de contre plaqué

Source : ONF

Tableau 14: Liste des essences forestières classées par groupe et catégorie d'utilisation, par appellation courante, nom scientifique et niveau d'utilisation.

LEGENDE :
 _ **ECMp** = Essences Commerciales Majeures principalement utilisées (20)
 _ **ECMa** = autres Essences Commerciales Majeures (30)
 _ **AEC** = autres essences commerciales (39)

Groupe	Catégorie	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Niveaux d'utilisation	DME
I	Bois couramment utilisés, de qualité technologique reconnue utilisables sans traitement * traitement recommandé	Amarante	<i>Peltogyne paniculata/venosa</i>	ECMp	55
		Angélique	<i>Dicorynia guyanensis</i>	ECMp	55
		Balata franc	<i>Manilkara bidentata et huberi</i>	ECMp	55
		Gonfolo gris *	<i>Ruitzerania albiflora</i>	ECMp	55
		Gonfolo rose *	<i>Qualea rosea</i>	ECMp	55
		Goupi *	<i>Goupia glabra</i>	ECMp	55
		Grignon franc	<i>Ocotea rubra</i>	ECMp	55
II	Autres bois de qualité technologique reconnue utilisables sans traitement	Acacia franc	<i>Enterolobium schomburkii / E. oldemanii</i>	ECMa	55
		Cèdre gris	Plusieurs espèces de Lauraceae	ECMa	55
		Cèdres durs	<i>Licaria cannella / L. cayennensis</i>	ECMa	55
		Wacapou guitin	<i>Recordoxylon speciosum</i>	ECMa	55
		Wapa courbaril	<i>Eperua grandifolia</i>	ECMa	55
		Aïcoucko	<i>Dimorphandra ssp.</i>	AEC	55
		Assao	<i>Balizia pedicellaris</i>	AEC	55
		Bois rouge	<i>Humiria balsamifera</i>	AEC	55
		Inkassa	<i>Vataireopsis surinamensis et spp.</i>	AEC	55
		Inkassa tiabici	<i>Vatairea eritrocarpa</i>	AEC	55
		koumanti oudou	<i>Aspidosperma album et cruentum</i>	AEC	55
		Sali	<i>Tetragastris spp.</i>	AEC	55
		Wapa	<i>Eperua falcata</i>	AEC	45
		Wapa rivière	<i>Eperua rubiginosa</i>	AEC	45
III	Bois précieux	Acajou de Guyane	<i>Cedrela odorata</i>	ECMp	45
		Amourette	<i>Brosimum guianense</i>	ECMp	45
		Boco	<i>Bocoa prouacensis / B. viridiflora</i>	ECMp	45
		Bois grage	genres <i>Euplassa / Roupala / Panopsis</i>	ECMp	45
		Bois serpent	<i>Zygia racemosa / Z. tetragona</i>	ECMp	45
		Moutouchi montagne	<i>Paramachaerium ormosioides et schomburgkii</i>	ECMp	45
		Panacoco	<i>Swartzia panacoco</i>	ECMp	45
		Satiné rouge	<i>Brosimum sp *</i>	ECMp	45
		Satiné rubané	<i>Brosimum rubescens</i>	ECMp	45
		Taapoutiki	<i>Dendrobangia boliviana</i>	ECMp	45
		IV	Bois d'usage noble de qualité technologique reconnue utilisables sans traitement	Ebène rouge	<i>Tabebuia impetiginosa</i>
Ebène verte	<i>Tabebuia serratifolia</i>			ECMp	55
Wacapou	<i>Vouacapoua americana</i>			ECMp	45
Bagasse	<i>Bagassa guyanensis</i>			ECMa	55
Bamba apici	<i>Licaria chrysolphilla</i>			ECMa	45
Coeur dehors	<i>Diploptropis purpurea</i>			ECMa	55
Courbaril	<i>Hymenaea courbaril / H. oblongifolia</i>			ECMa	55
Gaïac de Cayenne	<i>Dipterix odorata / D. punctata</i>			ECMa	55
Manil montagne	<i>Moronobea coccinea</i>			ECMa	55
Parcouri	<i>Platonia insignis</i>			ECMa	55
St Martin Jaune	<i>Hymenolobium spp.</i>			ECMa	55
St Martin Rouge	<i>Andira spp.</i>			ECMa	55

V	Bois Tendre de qualité technologique reconnue (traitement indispensable)	Achiwa kouali	Vochysia neyratii *	ECMa	55
		Cèdre blanc	Ocotea guianensis	ECMa	55
		Kopi kouali	Vochysia sp.	ECMa	55
		Maho coton	Eriotheca globosa / E. crassa / E. surinamensis	ECMa	55
		Mapa	Couma guianensis	ECMa	55
		Moutende kouali	Vochysia guianensis	ECMa	55
		Simarouba	Simarouba amara	ECMa	55
		Wana kouali	Vochysia tomentosa	ECMa	55
		Yayamadou Kwatae	Virola kwatae	ECMa	55
		Yayamadou montagne	Virola melinonii	ECMa	55
		Diaguidia	Tachigali melinonii	AEC	55
		Dodomissinga	Parkia nitida / P. ulci /P. velutina	AEC	55
		Gaan moni	Trattinickia spp.	AEC	55
		Jacaranda	Jacaranda copaia	AEC	55
		Kobe	Sterculia spp	AEC	55
		Kwatakaman	Parkia pendula	AEC	55
		Moni	Protium ssp.	AEC	55
		Simaba	Simaba spp.	AEC	55
		Takina	Brosimum utile * / B. acutifolium	AEC	55
		Yayamadou marécage	Virola surinamensis	AEC	55
VI	Autres bois de qualité technologique reconnue avec traitement indispensable	Cèdre jaune	Rhodostemonadaphne grandis *	ECMa	55
		Cèdre noir	Plusieurs espèces de Lauraceae	ECMa	55
		Chawari	Caryocar glabrum et microcarpum	ECMa	55
		Jaboty	Erisma uncinatum	ECMa	55
		Manil marécage	Symphonia globulifera	ECMa	55
		Wandékolé	Glycidendron amazonicum	ECMa	55
		Alimiao	Pseudopiptadenia psilostachya et suaveolens	AEC	55
		Anangossi	Terminalia spp.	AEC	55
		balata blanc	Micropholis spp.	AEC	55
		Balata pomme	Chrysophyllum sanginolentum	AEC	55
		Bougouni	Inga alba et spp.	AEC	55
		Carapa	Carapa guianensis et procera	AEC	55
		Kaiman oudou	Laetia procera	AEC	55
		Kimboto	Pradosia ptychandra et cochlearia	AEC	55
		Lacassi	Caraipa spp.	AEC	55
		Maho cigare	Couratari Guianensis, multiflora et oblongifolia	AEC	55
		Mamantin	Micropholis melinoniana	AEC	55
		Mongui soke	Chrysophyllum pomiferum *	AEC	55
		Monopteryx	Monopteryx inpae	AEC	55
		Tamalin	Abarema jupunba	AEC	55
VII	Bois de qualité technologique à confirmer pouvant satisfaire à des utilisations particulières	Canari macaque	Lecythis zabucajo	AEC	55
		Mincouart	Minquartia guianensis	AEC	55
		Mahots rouges	Lecythis idatimon, persistens et spp.	AEC	55
		Mahots noirs	Eschweilera spp.	AEC	55
		Gaulettes	Licania spp. / Parinari spp.	AEC	55
		Autres essences		AEC	55

Source : ONF, 2007

Annexe 14 : Tableau de la production, du commerce et de la consommation de bois de feu, de bois rond et de sciages en Guyane française et en métropole en 2008 (milliers de m³).

	Bois de feu				Bois rond industriel				Sciages			
	production	importation	exportation	consommation	production	importation	exportation	consommation	production	importation	exportation	consommation
France	29 176	35	452	28 759	28 366	2 346	3 505	27 207	9 690	3 992	1 077	12 606
Guyane française	116	0	0	116	80	1	2	79	15	1	4	12

Résumé :

Dans l'intérêt de pouvoir déterminer le potentiel attractif du domaine forestier de Régina / Saint-Georges, localisé dans l'est de la Guyane française, cette étude a pour but de caractériser les différents usages de ce domaine forestier et de cibler ses acteurs.

À travers des questionnaires, des enquêtes, des entretiens menés auprès de la population, différents intervenants ont été déterminés. Les professionnels du bois jouent un rôle important dans l'exploitabilité des ressources du domaine. Ce travail a permis de retracer la filière bois de l'Est guyanais et de proposer des perspectives d'évolution quant à l'utilisation du domaine. La population locale a également un impact non négligeable sur les ressources qu'offre la forêt. Les activités traditionnelles de chasse et de cueillette sont encore beaucoup pratiquées par certaines communautés et le domaine forestier reste pour elles une source indispensable de produits alimentaires.

Mots clés : Guyane française, Domaine forestier de Régina / Saint-Georges, filière bois, usages traditionnels, Produits Forestiers Non Ligneux.

Abstract :

In order to determine the attractiveness of Regina / Saint-Georges forest estate, located east of French Guiana, this study aims to characterize specific practices in this forestry and to pinpoint key actors.

Through questionnaires, surveys and interviews with the population, different stakeholders have been identified. Wood professionals play a major role in the usability of the domain resources. This work was able to trace the wood sector in eastern Guyana and to provide an outlook regarding the exploitation of this forestry. The local population has a significant impact on the resources offered by the forest as well. Traditional hunting and gathering are still very much practiced by some communities and the forest estate remains for them an essential source of food.

Keywords : French Guiana, Regina / Saint-Georges forest estate, the timber industry, traditional practices, Non-Timber Forest Products.